

Annex III

Public redacted

**Expertise à la demande La COUR Pénale Internationale
Relative aux destructions des mausolées
Imputées à
Monsieur Le Procureur c. Ahmad Al Faqi Al Mahdi**

**COUR PÉNALE INTERNATIONALE
Affaire n°ICC-01/12-01/15**

- o O o -

**RAPPORT
Rédigé par un collège d'Experts**

- o O o -

I. - SOMMAIRE

I. - SOMMAIRE	2
II. - QUESTIONS POSEES AUX EXPERTS DE LA COUR PENALE INTERNATIONALE	6
II.1 - SUR LA CONSTITUTION DU RAPPORT DES EXPERTS	7
II.1.1 Contexte et justification :	7
II.1.2 Méthodologie :	7
L'IMPORTANCE DU PATRIMOINE CULTUREL	9
II.2 - GENERALITES SUR LE MALI	9
II.3 - LE BIEN CULTUREL TOMBOUCTOU	14
II.4 - LES SITES DE TOMBOUCTOU INSCRITS AU PATRIMOINE MONDIAL :	15
II.4.1 Les mosquées	15
II.4.1.1 La mosquée de Djingareyber :	15
II.4.1.2 La mosquée de Sankoré :	15
II.4.1.3 La mosquée de Sidi Yahia :	16
II.4.2 Les Saints et mausolées :	16
II.4.2.1 Cheikh Sidi Mahmoud Ben Omar Mohamed Aquit : (1498-1548)	16
II.4.2.2 Cheikh Al Aqib Ben Mahmoud Ben Omar Mouhamed Aquit Ben Omar Ben Ali Ben Yahia	17
II.4.2.3 Cheikh Sidi Ahmed Ben Amar Arragadi	17
II.4.2.4 Cheikh Aboul Kassim Attawaty	17
II.4.2.5 Cheikh Sidi Mouhamad El Micky	18
II.4.2.6 Cheikh Mouhamed Tamba-Tamba	18
II.4.2.7 Cheikh Al Imam Saïd	18
II.4.2.8 Cheikh El Imam Ismaïl	18
II.4.2.9 Cheikh Sidi Mohamed Boukkou	18
II.4.2.10 Cheikh Sidi El Wafi El Araouni	18
II.4.2.11 Cheikh Mohamed Sankaré le Peulh	19
II.4.2.12 Cheikh Sidi Mokhtar Ben Sidi Mohamed Ben Cheikh Al Kabir	19
II.4.2.13 Cheikh Alpha Moya	19
II.4.2.14 Cheikh Mohamed Aqit	19
II.4.2.15 Cheikh El Hadj Ahmed	19
II.4.2.16 Cheikh Aboul Abbas Ahmed Baba Ben Ahmed Ben El hadji Ahmed Ben Omar Ben	
Mohamed Aqit :	19
II.5 - [REDACTED] :	20
II.5.1 Carte de la répartition	21
II.5.2 Les mausolées n'ayant pas été retrouvés ou n'ayant pas été détruits :	22

II.5.3	Les mausolées ayant été retrouvés et ayant fait l'objet de destruction :	22
II.6 -	PARCOURS HISTORIQUE DU BIEN CULTUREL TOMBOUCTOU ENTRE 1988 ET 2012 : ..	24
III. - LES MODES TRADITIONNELS DE REPARATION DES MOSQUEES ET DES MAUSOLEES		25
III.1 -	DE L'ENTRETIEN DES MAUSOLEES :	25
III.2 -	DE L'ORGANISATION ACTUELLE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES MOSQUEES : ..	26
III.3 -	FORMES ET SOURCES DE FINANCEMENT :	28
IV. - DE LA DESTRUCTION		30
V. - DE LA RECONSTRUCTION		35
V.1 -		35
V.2 -		35
V.3 -		36
V.4 -		36
V.5 -		37
V.5.1	Mausolée de Cheikh Sidi Mahmoud Ben Omar (n°1)	39
V.5.2	Mausolée de Cheikh Sidi Ahmed Ben Amar Arragadi (n°3)	42
V.5.3	Mausolée faisant également partie du cimetière des trois Saints - Mausolée Cheikh Mouhamad El Micky (n°5).....	46
V.5.4	Mausolée de Cheikh Mouhamed Tamba Tamba (n°6)	49
V.5.5	Mausolée de Sidi Mohammed Boukkou, appelé également Cheikh Sidi Khivar (n°9) 56	
V.5.6	Mausolée de Cheikh Sidi El Mokhtar (n°12)	58
V.5.7	Mausolée de Cheikh Alpha Moya (n°13).....	63
V.5.8	Mausolée de Bahaber Babadie (n°17).....	72
V.5.9	Mausolée Ahmadou Fulani (n°18).....	75
V.5.10	Mausolées de Abdallah et son disciple (n°19 et 20).....	78
V.5.11	Mausolée de Askia (N°21).	80
V.5.12	Mausolée de Ousmane El Kebir (n°22)	86
V.5.13	Mausolée dans le quartier de Kabara de Cheikh Nouh (n°22 bis).....	92
V.5.14	Mausolée Mohamad El Macina Fulani (n°22 ter)	96
VI. - SUR LE RESPECT DES MATERIAUX ANCESTRAUX UTILISES DANS LA CONSTRUCTION D'ORIGINE POUR LA RECONSTRUCTION DES MAUSOLEES		100
VI.1 -	LES MATERIAUX ANCESTRAUX UTILISES POUR LA RECONSTRUCTION DES MAUSOLEES	101
VI.1.1	Le banco noir de bas-fonds :	101

VI.1.2	<i>La pierre calcaire d'alhore :</i>	102
VI.1.3	<i>Le baca-baca :</i>	103
VI.1.4	<i>La pierre ou terre de Bourem :</i>	103
VI.1.5	<i>Le bois :</i>	103
VI.1.6	<i>Les gaulettes :</i>	104
VI.1.7	<i>Le bois de HASU (maerua crassifolia) :</i>	105
VI.1.8	<i>La gomme arabique :</i>	106
VI.1.9	<i>Le beurre de karité :</i>	106
VI.1.10	<i>La paille de riz :</i>	106
VI.1.11	<i>L'argile :</i>	107
VI.1.12	<i>Les portes et fenêtres :</i>	109
VI.2 -	PRINCIPE TECHNIQUE CHRONOLOGIQUE DE CONSTRUCTION	110
VI.3 -	[REDACTED]	
	[REDACTED]	
	[REDACTED]	
	[REDACTED]	
VI.4 -	[REDACTED]	
	[REDACTED] :	119
VII. -	[REDACTED]	
	[REDACTED]	
VIII. -	DE L'AMPLEUR DES PREJUDICES RELATIFS A LA DESTRUCTION DES MAUSOLEES A TOMBOUCTOU	123
VIII.1 -	LA CORPORATION DES MAÇONS	123
VIII.1.1	<i>Coût des travaux la corporation des maçons</i>	123
VIII.1.2	[REDACTED]	124
VIII.2 -	PREJUDICE ECONOMIQUE DIRECT A TOMBOUCTOU :	124
VIII.2.1	<i>Principes généraux</i>	124
	[REDACTED]	125
	[REDACTED]	126
	[REDACTED]	126
	[REDACTED]	128
VIII.2.2	[REDACTED]	128
VIII.2.3	<i>Perte au niveau national sur BAMAKO</i>	129
VIII.2.3.1	Perte économique durant les trois années de destruction et de réfection des monuments	129
VIII.2.3.2	Perte économique totale pour les trois années pour les touristes nationaux et étrangers à bamako	130
VIII.2.3.3	Perte économique concernant les deux années qui ont suivi jusqu'en mars 2017	131

VIII.2.3.4	Total relatif à la perte économique.	131
VIII.2.3.5	Perte de billets d'avion.	131
VIII.2.3.6	Tableau récapitulatif du préjudice direct à Bamako.....	132
VIII.2.4	<i>Récapitulatif du préjudice économique total estimé sur Tombouctou et Bamako</i> 132	
VIII.2.5	<i>Coût des travaux de restauration des Mausolées</i>	133
IX. - DE LA GESTION DU BIEN TOMBOUCTOU		135
X. - DU MECANISME TRADITIONNEL DE REGLEMENT DES CONFLITS ..		136
X.1 -	DE L'EXPERIENCE DES RENCONTRES INTERCOMMUNAUTAIRES	136
X.2 -	DES RECETTES DE TOMBOUCTOU AUX CONFLITS	137
X.3 -	UNE SOLIDE ORGANISATION SOCIALE FONDEE SUR LES ASSOCIATIONS DE GROUPE D'AGE OU KONDEYE :	138
X.4 -	UN BAROMETRE SOCIAL RIGIDE BASE SUR LE COUSINAGE A PLAISANTERIE OU BASSETARAY HORAY :	138
XI. - L'IMPORTANCE DU PATRIMOINE CULTUREL INTERNATIONAL EN GENERAL ET LE PREJUDICE QUE SA DESTRUCTION CAUSE A LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE.....		143
XI.1 -		144
XI.2 -		145
XII. -LE PREJUDICE MORAL		146

II. - QUESTIONS POSEES AUX EXPERTS **DE LA COUR PENALE INTERNATIONALE**

Le cadre du mandat des Experts désignés découle des deux décisions de la Chambre suivantes :

- La Décision du 29 septembre 2016 (ICC-01/12-01/15-172, para. 2 i) qui définit initialement les 3 champs d'expertise nécessaires ci-après :
 - a) l'importance du patrimoine culturel international en général et le préjudice que sa destruction cause à la communauté internationale ;
 - b) l'ampleur, y compris en termes de valeur monétaire, des dommages causés aux dix mausolées et mosquées concernés en l'espèce ; et
 - c) l'ampleur, y compris en termes de valeur monétaire, du préjudice économique et moral subi par des personnes individuelles ou des personnes morales du fait des crimes commis.

- La Décision du 19 janvier 2017 (ICC-01/12-01/15-203-Red, para. 7) dans laquelle la Chambre a ordonné que, dans la mesure du possible, les Experts incluent aussi des informations sur les deux thèmes suivants, proposés par le représentant légal des victimes :
 - i. le fonctionnement et la gestion économiques des bâtiments détruits ; et
 - ii. les modes traditionnels de règlement des conflits et de réparation à Tombouctou.

- Veuillez noter également que la Chambre a relevé dans sa Décision du 19 janvier 2017 que la Défense avait proposé qu'un rapport soit obtenu sur la manière dont sont perçues les réparations faites jusqu'à présent par l'UNESCO, en particulier s'agissant de l'utilisation possible de matériaux différents pour reconstruire les bâtiments détruits. La Chambre n'a pas pris position sur cette suggestion, mais le Greffe attire l'attention des Experts sur ce point qu'il serait bon également d'ajouter si possible dans les informations qui seront prises en compte dans leur rapport.

II.1 - SUR LA CONSTITUTION DU RAPPORT DES EXPERTS

II.1.1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

Les conflits récents au cours des dix dernières années sont marqués par une augmentation des atteintes portées délibérément au patrimoine culturel menées par des groupes d'extrémistes violents en vue de déstabiliser les populations et d'opposer les communautés ; cette stratégie qui a pour but de détruire la diversité culturelle sous toutes ses formes, se manifeste par l'interdiction de pratiques culturelles, le pillage du patrimoine culturel, la persécution des individus pour des motifs culturels ou religieux. Cette même stratégie vise à anéantir l'identité culturelle et à effacer la mémoire des communautés par la destruction des manuscrits, le saccage des pratiques traditionnelles, des lieux de culte, et de mémoire.

Ces attaques ont été assimilées à un « nettoyage culturel » expression employée lors d'une déclaration publique sur la situation en Iraq, en août 2014.

Pour endiguer ces actes barbares, limiter les menaces qui pèsent sur le patrimoine culturel dans les zones de conflit, le présent article a été initié pour d'une part rappeler l'importance du patrimoine culturel de Tombouctou, revisiter les méthodes et modes traditionnels de sa réparation, les phases de sa destruction, le processus de reconstruction, les mécanismes traditionnels de règlement des conflits pour ensuite envisager des réparations.

II.1.2 METHODOLOGIE :

Le présent document a été élaboré suivant une démarche participative, elle même réalisée en trois phases à savoir :

- la collecte de sources documentaires écrites,

- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]

Le contenu ou mandat des TDR a été revu pour permettre une meilleure lisibilité du document.

Le présent rapport comprend en conséquence les chapitres suivants :

- Importance du patrimoine culturel ;
- Les modes traditionnels de réparation des mosquées et des mausolées ;
- De la destruction ;
- De la reconstruction ;
- Sur le respect des matériaux ancestraux utilisés dans la construction d'origine pour la reconstruction des mausolées
- De l'évaluation monétaire des dommages causés
- De l'ampleur des préjudices relatifs à la destruction des mausolées à Tombouctou ;
- De la gestion du Bien Tombouctou ;
- Du mécanisme traditionnel de règlement des conflits ;
- l'Importance du patrimoine culturel international en général et le préjudice que sa destruction cause à la communauté internationale
- Le préjudice moral

L'IMPORTANCE DU PATRIMOINE CULTUREL

II.2 - GENERALITES SUR LE MALI

Le Mali est un pays africain très étendu 1 241 238 km². Il est traversé par le fleuve Niger qui lui confère une richesse inestimable dans une région où la survie humaine dépend de la présence de l'eau. (*cf.* la carte du Mali).



Sa forme géographique le divise en deux parties, l'une se situe sur le bord du Niger, à Bamako, capitale qui compte entre 3,9 et 4 millions d'habitants.

L'autre, lorsque l'on remonte le Niger vers le Nord à partir de Mopti et Gao, conduit vers les zones de désert.

Aux portes du désert se situe cette ville mystérieuse, Tombouctou, une ville sainte dans laquelle sont enterrés les Saints qui ont marqué cette ville du sceau de l'ésotérisme et de la spiritualité. (*cf.* en page suivante une vue de la ville actuelle qui est impressionnante par sa beauté et sa clarté).



Dans les années 2010 cette ville comptait environ 70 000 habitants. Après les destructions des mausolées et les attaques Djihadistes, un déclin démographique de l'ordre de 20 %, soit environ 55 000 habitants, a été observé.

Les Experts retiendront dans leur rapport uniquement les Saints qui sont concernés par la reconstruction des mausolées.

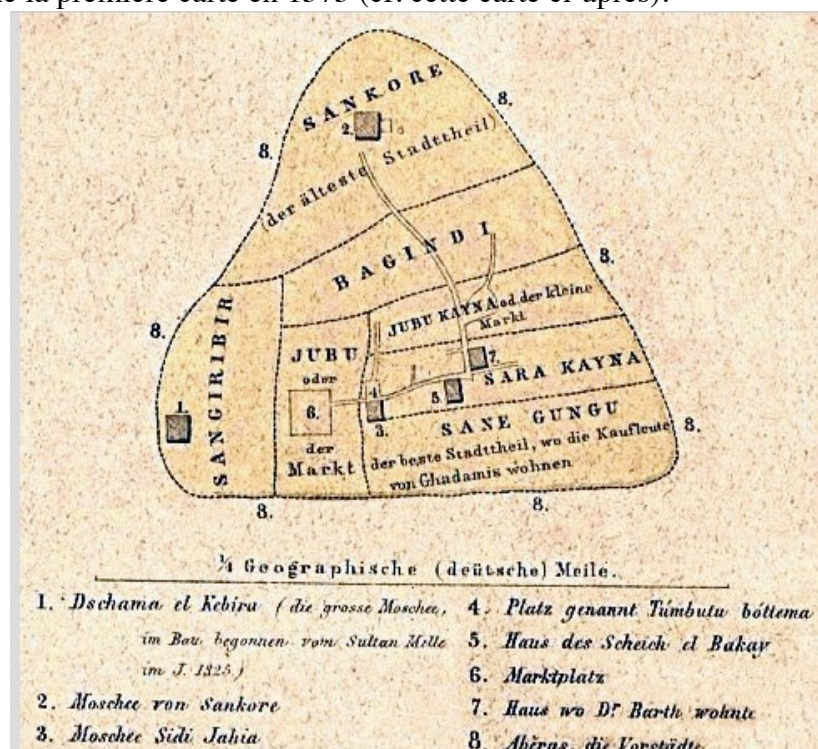


Le rayonnement spirituel de cette ville est considérable dans toute l'Afrique et l'on peut constater, sur la carte des itinéraires du commerce transsaharien, que la plupart d'entre eux passent par Tombouctou pour purifier l'âme et l'esprit (*cf.* la carte des itinéraire en page suivante).



Figure 8 : Tombouctou dans les itinéraires du commerce transsaharien

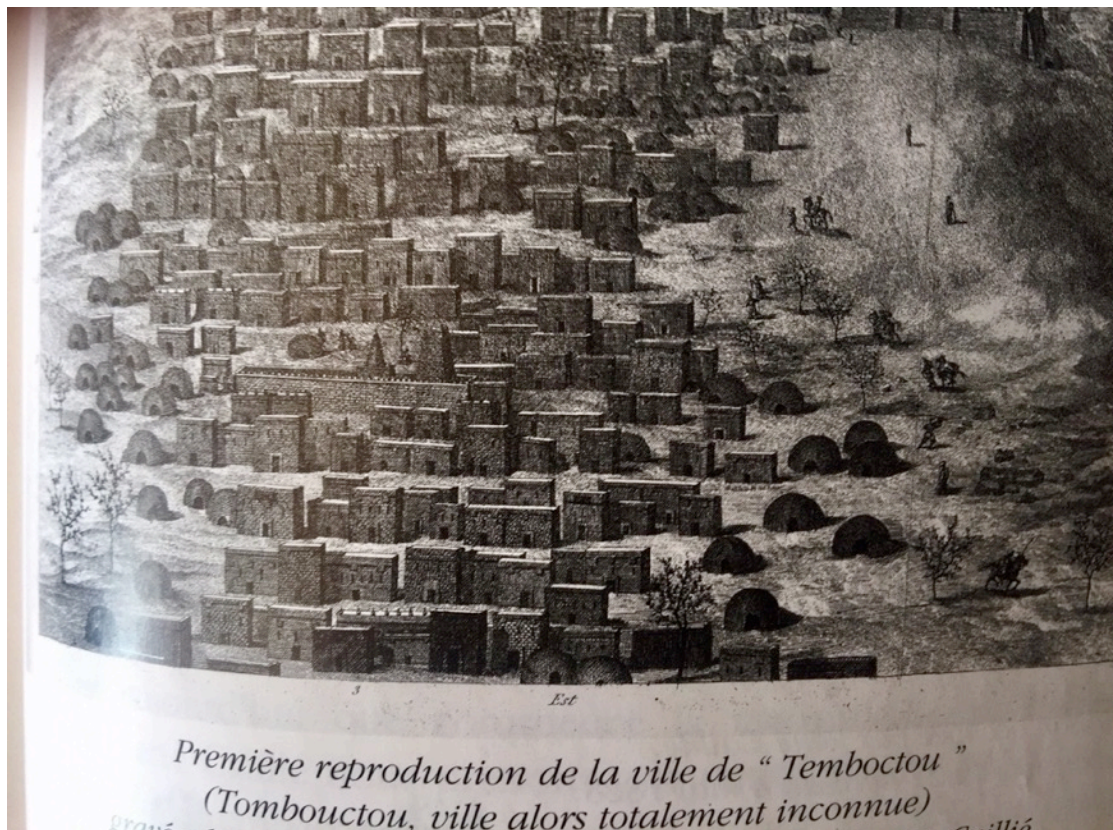
L'existence de cette cité mystérieuse est connue à partir de l'Espagnol Leon l'Africain, qui a dessiné la première carte en 1575 (cf. cette carte ci-après).



Mais les premiers Européens qui sont allés sur place ont eu, pour certains, des destins tragiques.

Le premier qui est revenu avec des écrits provenant du site est l'explorateur Français René Caillié qui, à 28 ans en 1828, est entré dans cette ville Sainte interdite aux Chrétiens.

Il a dressé le premier schéma de ce qu'était cette ville à l'époque (*cf.* la photographie).



La maison dans laquelle il vivait à Tombouctou a été restaurée par l'UNESCO [REDACTED]



Cette cité est restée secrète durant de nombreux siècles.

Le centre de la vieille ville est constitué par ce qu'on appelle la médina. Sur son pourtour, sont disposés les mausolées des Saints qui ont été reconstruits par l'UNESCO et qui font l'objet [REDACTED].

En effet, les Saints sont nombreux à Tombouctou et se trouvent enterrés partout dans les rues, dans les mosquées et même à l'intérieur de maisons privées.

Ils constituent un véritable rempart psychologique autour de la ville qui la protège de tout malheur, selon les croyances populaires.

Les plus connus et facilement identifiables des 333 Saints sont au nombre de 16 et sont inscrits, depuis 1988, avec les trois mosquées de Sankoré, Sidi Yahia et Djingareyber, sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité.

Chaque Saint est enterré individuellement ou avec son groupe. Dans certains cas, plusieurs Saints sont enterrés autour d'un Saint principal qui porte le nom de cimetière du même nom.

II.3 - LE BIEN CULTUREL TOMBOUCTOU

Tombouctou, une des merveilles du monde, dispose d'un cadre juridique et institutionnel de protection du Patrimoine.

En 1988, le Comité du patrimoine mondial procédait à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial des trois mosquées Djingareyber, Sankoré et Sidi Yahia, ainsi que de 16 cimetières et mausolées sis pour la plupart à l'intérieur des limites de l'ancienne ville de Tombouctou.

En 1989, les trois mosquées compte tenu de leur état de dégradation et des menaces de l'ensablement furent inscrites sur la liste du Patrimoine Mondial en péril.

En juillet 2006, suite aux efforts conjugués des autorités maliennes, de la communauté de Tombouctou, des partenaires techniques et financiers du Mali, le danger permanent qui pesait sur Tombouctou a été écarté puis le site a été retiré du patrimoine mondial en péril.

La protection et la mise en valeur du patrimoine constituent un enjeu important à Tombouctou. Deux ensembles de dispositions concourent aux respects de ces objectifs :

- au plan international, il s'agit de la « Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel » à laquelle le Mali a adhéré en avril 1977,
- au plan national, il s'agit de la Loi 85-40/ AN-RN du 26 juillet 1985 relative à la protection et à la promotion du patrimoine culturel national et du Décret 92-245 portant classement des villes anciennes de Tombouctou et Djenné.

Dans ce Décret, la ville ancienne de Tombouctou, (où toutes les potentialités touristiques sont concentrées), est délimitée ainsi :

- a) l'ensemble du tissu ancien de la ville circonscrit dans un domaine d'environ 49 ha renferme les quartiers de Sankoré au Nord-Est, Djingareyber au Sud-Ouest, Sareikaina au Sud-Est et Badjindé à l'Est ;
- b) les mausolées situés extra-muros du tissu ancien.

De plus, le Décret déclare « une zone tampon entre l'ancienne ville de Tombouctou et les nouvelles zones d'extension ». Cette zone tampon (décrétée patrimoine national) est en fait la rocade qui ceinture la première zone et dont l'emprise varie de 25 à 40 mètres.

Un bien classé ne peut être ni détruit, ni faire l'objet de travaux de restauration ou de modification sans le consentement de l'autorité compétente qui assure le contrôle de l'exécution desdits travaux.

II.4 - LES SITES DE TOMBOUCTOU INSCRITS AU PATRIMOINE MONDIAL :

II.4.1 LES MOSQUEES

II.4.1.1 LA MOSQUEE DE DJINGAREYBER :

Située à l'extrême Ouest de l'ancienne ville classée patrimoine national suivant le Décret 92-245 du 10-12-92, la Mosquée de Djingareyber fut bâtie par le Sultan du Mali, El Hajj Kankou Moussa de retour de son pèlerinage à la Mecque en 1325. Barth (IV, P 37)¹ parle d'une inscription encore visible de son temps mais presque illisible, au-dessus de la porte principale indiquant la date de 1327 et le nom de Mansa Moussa. Elle fut construite par l'Architecte Andalou Abu Es Haq Es Saheli al-Touwaidjin à qui l'Empereur du Mali offrit quarante mille mithqals d'or. Le sanctuaire fut reconstruit par Elhadj Al-Aqib, Cadi de Tombouctou qui ajouta la partie Sud. A l'exception d'une infime partie de la façade Nord en calcaire, la mosquée est construite entièrement en banco ; elle compte trois cours intérieures, possède deux minarets et comprend vingt cinq rangées ; c'est une mosquée à valeur architecturale exceptionnelle qui a été inscrite depuis 1989 sur la liste du patrimoine mondial en péril.

II.4.1.2 LA MOSQUEE DE SANKORE :

Située au Nord-Est de la ville dans le quartier du même nom, elle a été construite à l'époque mandingue 1325-1433.

Entre 1578-82, l'imam El Hadj Al Aqib reconstruisit le sanctuaire en lui donnant les dimensions de la Kaaba, dimensions prises à la suite de son pèlerinage aux lieux saints en 1581. La mosquée est construite entièrement en banco, son style architectural est semblable à celui de la mosquée de Djingareyber ; l'intérieur est composé de trois colonnes délimitant les rangées pour la prière d'hiver et d'une cour pour les prières d'été.

Au centre se dresse un minaret d'environ quinze mètres construit sur le même style que celui de la mosquée de Djingareyber. La partie Nord de la mosquée servait de salles de classe à l'université de Sankoré qui selon l'auteur du Tarikh el-Fettach comptait vingt cinq mille étudiants.

L'ensablement a toujours constitué le danger permanent de ce joyau, ainsi en 1952 le sable avait atteint la hauteur de la mosquée, la toiture fut défaite et les murs relevés à l'intérieur. C'est à l'époque confie l'Imam de la mosquée que la façade Est fut revêtue de pierre calcaire ou « alhor ». De nos jours une porte située sur le côté Ouest est ensevelie aux trois quarts ; une visite des lieux a permis de constater l'état de dégradation avancée de ce côté.

II.4.1.3 LA MOSQUEE DE SIDI YAHIA :

Située au centre de l'ancienne ville, la mosquée de Sidi Yahia apparaît comme la mieux entretenue des trois grandes mosquées de Tombouctou. Selon la tradition la mosquée fut construite vers 1400 par le marabout Cheikh El Mokhtar Hamallah dans l'attente d'un saint providentiel qui selon les prédications, devait l'occuper. Quarante ans plus tard, un chérif du nom de Sidi Yahia El Tadrissi se présenta en réclamant les clés. Le sanctuaire fut restauré en 1577-78 par El Hadj l'Imam Al Aqib puis a été défiguré en 1939 par les transformations du minaret en tour crénelée et la réfection des portails en style ogival. La mosquée comprend trois rangées de colonnes dans le sens Nord-Sud pour les prières d'hiver et une cour extérieure pour les prières d'été.

II.4.2 LES SAINTS ET MAUSOLEES :

Les Saints sont nombreux à Tombouctou et se trouvent enterrés partout, dans les rues, dans les mosquées et même à l'intérieur de maisons privées. Ils constituent un véritable rempart psychologique solide autour de la ville qui la protège de tout malheur selon les croyances populaires. Les plus connus et facilement identifiables des 333 Saints sont au nombre de 16, et sont inscrits depuis 1988 avec les trois mosquées de Sankoré, Sidi Yahia et de Djingareyber sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. Chaque Saint est enterré individuellement ou avec son groupe. Dans certains cas plusieurs Saints sont enterrés autour d'un Saint principal qui porte le nom du cimetière du même nom.

II.4.2.1 CHEIKH SIDI MAHMOUD BEN OMAR MOHAMED AQUIT : (1498-1548)

Il est un SanHadji, né à Tombouctou en 868 de l'Hégire. Il fut le premier Saint vénéré de la ville. Il est mort en 955 de l'Hégire et enterré à 150 m environ au Nord de la ville, dans son vestibule selon la tradition orale. A côté de lui sont enterrées 167 autres Saints. Saint de grande réputation, il eut quatre fils instruits et auteurs de plusieurs ouvrages.

Il fut un grand savant, un professeur, et un jurisconsulte qui avait de la Majesté et une grande dignité. On raconte que Sidi Mahmoud lors de l'enterrement de son fils El Hadji Ahmed, serait demeuré coi au moment de la présentation des condoléances ; quant il reprit possession de ses facultés, il s'excusa de son mutisme et expliqua qu'il était entrain de suivre jusqu'à la délivrance de l'âme de son cousin aux prises avec les anges. Le cimetière de son nom reçoit les descendants du Cheikh, et les fidèles lui rendent visite tous les jours. Son mausolée, de nos jours site du patrimoine mondial, est localisé dans le côté Nord de la ville. Dans le cadre du troisième projet urbain du Mali, les sept grands cimetières de Tombouctou que sont Sidi Mahmoud, Cheikh Sidi El Moctar, Alpha Moya, Sidi El Wafi, Cheikh Sidi Ahmed Ben Amar, Diamane Hanane, Idjé Tjina Sare ont été clôturés et leur mausolées restaurés.

II.4.2.2 CHEIKH AL AQIB BEN MAHMOUD BEN OMAR MOUHAMED AQUIT BEN OMAR BEN ALI BEN YAHIA

Il est un SanHadji né 913 de l'Hégire (1507). Il fut Cadi de Tombouctou et agrandit les trois principales mosquées de Tombouctou. Il mourut en l'année 991 de l'Hégire (1583). A côté de lui sont enterrés quarante et un autres Saints, des étrangers et ceux qui souvent meurent la nuit.

II.4.2.3 CHEIKH SIDI AHMED BEN AMAR ARRAGADI

Il mourut en 1718 à l'âge de 85 ans. Il est enterré à 200 m à l'Ouest de la ville. A côté de lui reposent vingt autres Saints et un grand nombre de Chérifs. Il fut un grand philosophe Kounta et eut de nombreux disciples très instruits.

II.4.2.4 CHEIKH ABOUL KASSIM ATTAWATY

Il mourut en 936 de l'hégire à l'âge de 33 ans. Il est enterré à 150 m à l'Ouest de la ville, avec à côté de lui 50 Oulémas ou Saints originaires du Touat. Grand lettré, il fut le premier à instaurer à Tombouctou la fête du Maouloud, fête anniversaire de la naissance du Prophète.

II.4.2.5 CHEIKH SIDI MOUHAMAD EL MICKY

Il mourut vers 1844 à l'âge de 80 ans. Sa tombe se trouve à l'Ouest de la ville à 10 m environ au Sud de celle du Cheikh Abdoul Kassim. Très pieux, il pouvait facilement passer trois jours sans manger, ni boire.

II.4.2.6 CHEIKH MOUHAMED TAMBA-TAMBA

Il serait venu à Tombouctou pour parfaire ses connaissances. Il appartenait à la tribu des Kel Es Souk. Il mourut en 1210 de l'Hégire. Sa tombe est située au Sud-Ouest de la ville dans le Fort Cheikh Sidi Backaye.

II.4.2.7 CHEIKH AL IMAM SAÏD

Il mourut en 1260 à l'âge de 70 ans. Il était probablement un peulh. Sa tombe est située au Sud de la ville à côté de l'actuel château d'eau. A côté de lui repose Abdoul Salam Ben Mouhamed Gad.

II.4.2.8 CHEIKH EL IMAM ISMAÏL

Il est originaire de Djenné et se rendit à Tombouctou dans l'intention de visiter la ville et de s'y recueillir. Malheureusement il n'atteignit pas Tombouctou et mourut à 3 km de la ville. Sa tombe, supposée être sur l'actuelle route de Kabara, est ensevelie sous les sables.

II.4.2.9 CHEIKH SIDI MOHAMED BOUKKOU

Il est né en 1286 et appartenait à la tribu Ida Ouali de Chinguiti (Mauritanie). Il a des parents au Touat et son mausolée situé à l'Est de la ville, fut reconstruit en 1960.

II.4.2.10 CHEIKH SIDI EL WAFI EL ARAOUNI

Il était venu à Tombouctou dans le double but de s'y recueillir et de parfaire ses connaissances. Il mourut en 1121 de l'hégire et est enterré à 15 m à l'Est de Cheikh Sidi Mohamed Boukkou.

II.4.2.11 CHEIKH MOHAMED SANKARE LE PEULH

Il est venu poursuivre ses études à Tombouctou où il mourut en 1336 de l'hégire à l'âge de 60 ans. Il est enterré à l'Est de la ville.

II.4.2.12 CHEIKH SIDI MOKHTAR BEN SIDI MOHAMED BEN CHEIKH AL KABIR

Il fut un grand Saint et un philosophe. Il connut Barth à son passage à Tombouctou. Il mourut vers 1270 de l'hégire (1853) à l'âge de 80 ans.

II.4.2.13 CHEIKH ALPHA MOYA

Il fut un grand Saint et fait partie du lot des quatorze ulémas massacrés à la mosquée de Sankoré sous la période marocaine ; suite à son refus de témoigner de la suprématie et du pouvoir du Sultan marocain sur Tombouctou, il fut assassiné et son sang selon la tradition inscrivit la chahada ; sa tombe sise à l'est de la ville à la place dénommée Sahel vert où sont organisées les grandes prières des fêtes musulmanes du ramadan, de la tabaski.

II.4.2.14 CHEIKH MOHAMED AQIT

Grand père de Sidi Mahamoud, il est enterré à 100m environ au Nord de la tombe de ce dernier.

II.4.2.15 CHEIKH EL HADJ AHMED

Fils du cousin germain de Sidi Mahmoud, il serait enterré à 100 m au Sud de Sidi Mahmoud.

II.4.2.16 CHEIKH ABOUL ABBAS AHMED BABA BEN AHMED BEN EL HADJI AHMED BEN OMAR BEN MOHAMED AQIT :

Né en 1556 à Tombouctou, il fut jurisconsulte, un savant, un homme remarquable dans toutes les branches de la science. Il laissa une œuvre colossale très variée. Il mourut en 1036 de l'hégire (1627) à l'âge de 71 ans. Il est enterré entre son père et son oncle Sidi Mahmoud.

Tous ces hommes furent d'éminents professeurs de l'Université de Sankoré. Leurs mausolées constituent des lieux de dévotion et des sites du patrimoine mondial.

II.5 - ACTUALISATION DES COMPOSANTES DU BIEN CULTUREL TOMBOUCTOU :

L'étude intitulée le patrimoine culturel de Tombouctou : enjeux et perspectives (2008,76)² ainsi que [REDACTED] ont permis d'actualiser et d'analyser les composantes du bien culturel Tombouctou comme suit :

[REDACTED]
[REDACTED] [REDACTED]
[REDACTED].

Les mausolées sont numérotés de 1 à 16, c'est pourquoi ils ont été repris l'un après l'autre en ne prenant en compte que ceux qui ont fait l'objet d'une destruction et d'une reconstruction.

Un certain nombre d'autres monuments y sont ajoutés qui ne font pas partie, théoriquement, du patrimoine mondial de l'UNESCO, mais qui font partie du patrimoine national selon le Décret 92-245 et qui ont été ajoutés pour obtenir les 16 mausolées détruits et reconstruits qui ont été pris en compte par l'UNESCO.

Les Experts ont ensuite pris soin de positionner, sur le plan de répartition spatiale du schéma de Tombouctou, les numérotations des mausolées détruits et avons laissé, sur ce document, la position de quelques monuments qui n'ont pas été pris en compte dans le cadre des rénovations de l'UNESCO mais qui permettent d'apprécier la richesse des lieux saints de cette cité.

Exemples : au milieu de la médina, c'est-à-dire le centre-ville, le monument de Cheikh Mohamed Bagayogo ne fait pas partie des mausolées qui ont été pris en compte par l'UNESCO.

Le cimetière de Djamane Hanane ne fait pas non plus partie des mausolées qui ont été pris en compte par l'UNESCO.

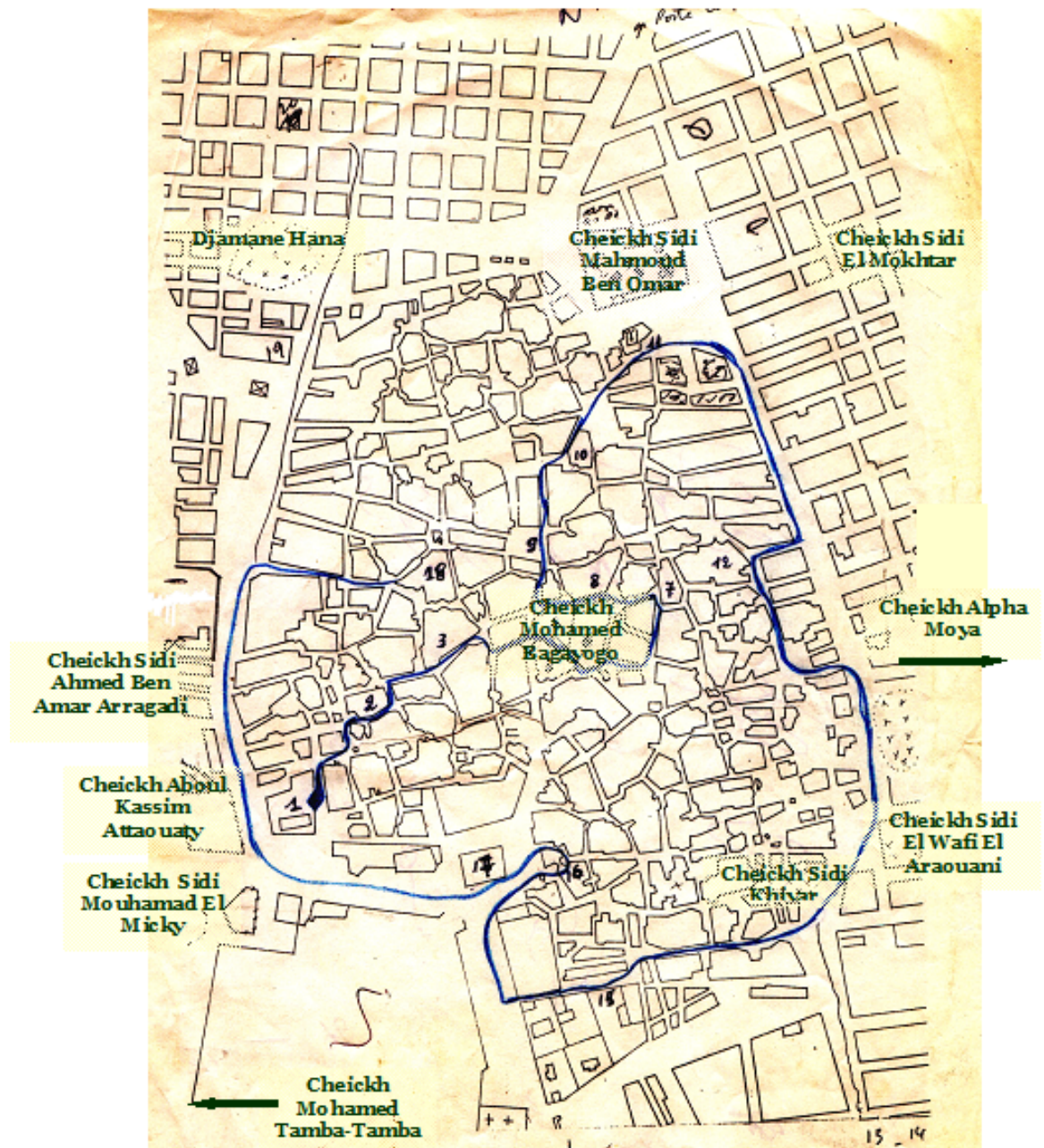
[REDACTED] leur ont permis de distinguer deux types de Mausolées, à savoir :

- Les mausolées n'ayant pas été retrouvés ou n'ayant pas été détruits
- Les mausolées ayant été retrouvés et ayant fait l'objet de destruction

Figure en page suivante une carte reprenant la localisation spatiale des mausolées.

II.5.1 CARTE DE LA REPARTITION

Répartition spatiale des Saints de Tombouctou



II.5.2 LES MAUSOLEES N'AYANT PAS ETE RETROUVES OU N'AYANT PAS ETE DETRUIITS :

Le mausolée n°2 : Al Akib Ben Mahmoud Ben Omar.

Le mausolée n°14 : Mohamed Aqit.

Le mausolée n°15 : El Hadj Ahmed.

Le mausolée n°16 : Aboul Abbas Ahmed Baba.

Les quatre autres Saints de ces mausolées sont enterrés dans le mausolée n°1 : le mausolée de Sidi Mahmoud Ben Omar Mohamed Aqit.

Le mausolée n°7 : mausolée de Cheikh Al Imam Saïd, se situe près d'un château d'eau. Il a été confondu avec le mausolée n°8, qui est appelé Al Imam Ismaïl.

Le mausolée n°10 : mausolée de Cheikh Sidi El Wafi El Araouani, n'a pas été retrouvé, mais le cimetière qui porte son nom existe.

Le mausolée n°11 : mausolée du Cheikh Sidi Mohamed Sankaré le Peulh, n'a pas été retrouvé. Certains le situe aux environs de Alpha Moya.

II.5.3 LES MAUSOLEES AYANT ETE RETROUVES ET AYANT FAIT L'OBJET DE DESTRUCTION :

Le mausolée n°1 : mausolée de Sidi Mahmoud Ben Omar Mohamed Aqit.

Ensuite, le cimetière des trois Saints qui renferme les mausolées suivants :

Le mausolée n°3 : mausolée de Cheikh Sidi Ahmed Ben Amar Arragadi.

Le mausolée n°4 : mausolée de Cheikh Aboul Kassim Attawaty.

Le mausolée n°5 : mausolée de Cheikh Mohamed El Micky.

Le mausolée n°6 : mausolée de Cheikh Mohamed Tamba-Tamba.

Le mausolée n°9 : mausolée de Cheikh Sidi Mohamed Boukkou, également connu sous le nom de Cheick Sidi Khiyar.

Le mausolée n°12 : mausolée de Cheikh Sidi El Mokhtar Ben Sidi, également appelé Cheikh Mohamed Ben Cheikh Al Kabir.

Le mausolée n°13 : mausolée de Cheikh Alpha Moya.

Il convient d'ajouter à ces huit monuments détruits qui figurent sur les cartes, six autres monuments répertoriés de 17 à 22. Il s'agit de monuments du patrimoine national qui ont été restaurés dans le cadre du plan d'action de l'UNESCO, bien qu'ils ne fassent pas partie du patrimoine mondial.

Le mausolée n°17 : mausolée de Cheikh Ahmadou Fulani (mosquée Djingareyber).

Le mausolée n°18 : mausolée de Cheikh Baber Babadié contigu à la mosquée Djingareyber du côté Ouest.

Le mausolée n°19 : mausolée de Cheikh Hassan.

Le mausolée n°20 : mausolée de Cheikh Al Housseyn.

Ces deux mausolées, considérés comme jumeaux, puisqu'ils sont l'un à côté de l'autre sont aussi cités sous l'appellation du mausolée de Abdalla et son disciple.

Le mausolée n°21 : mausolées de Cheikh Askia Mohamed.

Dans le quartier de Kabara, près du port, une série de trois mausolées qui ne faisaient pas partie du patrimoine national et qui ont été regroupés en un seul groupe ont fait l'objet en de la réfection des monuments par l'UNESCO du patrimoine. On les a regroupés en un seul groupe, ils portent le n°22, il s'agit des :

mausolée n°22 : mausolée Ousmane El Kebir

mausolée n°22 bis : mausolée Cheikh Nouh,

mausolée n°22ter : mausolée Mohamed Macini El Foulani.

Ainsi, les mausolées détruits qui ont fait l'objet de réfection sous l'égide de l'UNESCO et qui figurent sur le plan portent les numéros suivants :

1 - 3 - 4 - 5 - 6 - 9 - 12 - 13 - 17 - 18 - 19 - 20 - 21 - 22 - 22bis -22ter.

Ces différents mausolées figurent dans le présent rapport ; ils sont présentés avant et pendant la destruction, ainsi qu'au cours du processus de reconstruction dans le chapitre traitant de la reconstruction.

II.6 - PARCOURS HISTORIQUE DU BIEN CULTUREL TOMBOUCTOU ENTRE 1988 ET 2012 :

- 1988 : inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO,
- 1989 : patrimoine mondial en péril,
- 2005 : élaboration plan de gestion,
- 2006 : Vilnius, Tombouctou quitte le patrimoine mondial en péril,
- 2008 : mécanisme de suivi renforcé au Canada,
- 2009 : élaboration outils de gestions tels le règlement d'urbanisme et le plan de gestion et de conservation de la vieille ville : Séville quitte le mécanisme de suivi renforcé,

Sur le plan de la préservation des sites et cités classés, Tombouctou, la Cité Mystérieuse, a été dotée en 2005 d'un Plan de Revitalisation et de Sauvegarde de la vieille ville et d'un Plan Stratégique d'Assainissement de la ville. Depuis juillet 2006 elle dispose également d'un plan de gestion et de conservation de la vieille ville condition sinequanon de son retrait de la liste du patrimoine mondial en péril.

- 2012 : occupation des régions Nord du Mali et destruction des éléments du Bien culturel Tombouctou, retour au Patrimoine Mondial en péril.

Suite à cette occupation du septentrion malien en 2012 ce sont au total 14 mausolées sur 16 et deux mosquées sur les trois qui composent le Bien Culturel Tombouctou qui ont été endommagés ou totalement détruits.

Face à ce danger, l'Etat partie du Mali a délibérément choisi à la 36^{ème} session du comité du patrimoine mondial à Saint Petersburg, d'inscrire le **Bien Culturel Tombouctou et le tombeau des Askia** sur la liste du patrimoine mondial en péril.

Ces nouveaux statuts souhaités et délibérément consentis par l'Etat partie du Mali prouvent à suffisance l'engagement à mieux appliquer la Convention de 1972, car il s'agit d'améliorer les conditions de gestion pour un meilleur état de conservation des sites dont l'intégrité et l'authenticité se trouvent entachés voire menacés.

III. - LES MODES TRADITIONNELS **DE REPARATION DES MOSQUEES ET DES MAUSOLEES**

Cette partie aide à comprendre les efforts de la communauté pour la conservation et la transmission du savoir faire traditionnel du maçon partie intégrante des trois critères d'inscription de Tombouctou au registre de l'UNESCO ; ainsi le critère (v) stipule que : les trois mosquées et les mausolées sont des témoignages exceptionnels de l'établissement urbain de Tombouctou, de son rôle d'important centre commercial, spirituel et culturel aux confins méridionaux de la route commerciale transsaharienne, et de ses techniques de construction traditionnelles caractéristiques.

En effet, la corporation des maçons est partie intégrante de la communauté de Tombouctou, et a participé activement aux différentes étapes de la reconstruction.

Cette partie sur les modes de réparation peut aussi servir de référence aux éventuels types de réparations individuel ou collectif tendant à pérenniser les reconstructions déjà réalisées.

III.1 - DE L'ENTRETIEN DES MAUSOLEES :

[REDACTED] les travaux d'entretien des mosquées et des mausolées constituent une vieille tradition ancrée dans le vécu des populations locales. En effet, ces travaux d'entretien des Mosquées et des mausolées ont une double importance : une importance technique (maintenir le site dans un état de conservation satisfaisant tout en minimisant les risques de dégradation) et une signification culturelle (toute la tradition vivante liée au travail de la Mosquée et du mausolée, consolidation de pratiques traditionnelles telle que l'organisation du Dîner chez le Patriarche des Maçons, mise à disposition de tabac et cola, renforcement de liens entre personnes du même groupe d'âge etc.).

Dans les deux cas de figure, l'objectif du citoyen contribuant aux travaux est le même, à savoir la Recherche de la Baraka.

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Le processus de l'entretien du mausolée se fait en plusieurs étapes ainsi qui suit :

-

L'entretien du mausolée est aussi accompagné d'une série d'aspects intangibles contribuant au renforcement du tissu social, et qui doivent être prise en compte dans le processus de reconstruction. Parmi ceux-ci

- mise à disposition de sept variétés de céréales et quelques graines de coton pour les maçons avant les travaux - crème, tabac, déjeuner commun pour la corporation des maçons le jour de l'entretien du mausolée,
- immolation d'un animal (mouton ou bœuf), lecture du coran, crème préparée par les femmes du quartier proche du mausolée et qui est distribuée en aumône uniquement aux enfants.

III.2 - DE L'ORGANISATION ACTUELLE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES MOSQUEES :

Les travaux de réfection des mosquées se font collectivement, toute la population y participe : femmes, jeunes et vieux, riches et pauvres. Cependant il faut distinguer deux types de travaux collectifs :

- les travaux collectifs restreints, effectués seulement par les maçons et étalés sur plusieurs jours. Dans ce cas, des groupes de maçons se relayent pendant plusieurs jours pour exécuter les travaux généralement techniques que la présence de toute la population gênerait,
- les travaux collectifs étendus à la population qui mobilisent pendant toute une journée les forces vives de la cité.

Auparavant à Tombouctou, un seul homme nanti d'un certain pouvoir pouvait prendre en charge la réfection d'une mosquée. Petit à petit, tout le monde s'est senti concerné, car la mosquée est une maison de Dieu et sa construction est un don de soi, un acte de gratitude et de soumission au Tout Puissant. Donc pour le Tombouctien, participer à la réfection, c'est s'acquitter d'un devoir religieux.

La réfection d'une mosquée se fait en plusieurs étapes. D'abord elle se passe pour chaque mosquée une fois au moins tous les deux ans. C'est l'Imam de la mosquée et son adjoint qui, constatant l'état de dégradation des lieux décident ou non de sa réfection. Mais en tout état de cause, il faut avertir les maçons. Bien avant de fixer la date on procède à la collecte des matériaux. Généralement l'Imam qui préside l'office à des heures de forte audience lance un appel aux fidèles pour que chacun apporte sa contribution, qui un rônier, qui une gouttière, une porte ou une fenêtre ; petit à petit on collecte les matériaux.

De nos jours la coopérative des transporteurs prend en charge plusieurs voyages de banco ou de calcaire ; et avant le jour du rendez-vous, le banco est pétri par des manœuvres rémunérées et le calcaire taillé.

Quand tout est prêt l'autorité de la mosquée avertit les maçons et ensemble ils saisissent l'administration qui donne toujours son aval. La date du travail de réfection est presque toujours choisie avant l'hivernage. Pour mobiliser le maximum d'énergies on retient un dimanche. Les fidèles sont avertis le vendredi précédent, après la grande prière. Les travaux commencent donc le dimanche aux premières heures de la matinée par le pétrissage du banco auquel on ajoute la poudre de baobab pour renforcer sa résistance.

Avant de commencer les travaux de réfection un maçon est choisi parmi les Maîtres et on lui attache autour des reins une navette bourrée de recettes magiques, cela pour garantir la sécurité des travaux et leur bonne exécution et de mémoire de Tombouctien, jamais les travaux des mosquées n'ont provoqué de morts ni de blessés. C'est donc le maçon porteur du gris-gris protecteur qui escalade en premier lieu les murs de la mosquée pour y déposer les premières coupes de banco sur les lesquelles on récite des formules incantatoires.

Ensuite les travaux de réfection proprement dits commencent et ils débutent toujours par le minaret. Pendant ce temps, les maçons au rez-de-chaussée sont répartis en plusieurs groupes de travail : certains sont chargés de remplacer les rôniers, d'autres replacent les gouttières, tandis que les plus âgés assis à l'ombre se contentent de superviser les plans de travail. Pendant le travail les tâches sont réparties entre les corporations et groupes d'âge : un groupe de jeunes s'active à fournir à la chaîne le banco nécessaire pour le crépissage des murs. Les griots encouragent les travailleurs au son du tam-tam et des flûtes.

Avant 1972, date d'implantation de l'adduction d'eau de la ville, la corporation des porteurs d'eau remplit ses gourdes depuis les mares traditionnelles qui entourent la ville.

Actuellement en plus des citernes affrêtées par l'administration, les femmes dans un va-et-vient incessant font le plein de jarres et de seaux aux robinets. Le travail de la mosquée est une obligation non seulement religieuse mais aussi sociale. C'est ainsi que les jeunes en âge de travailler sont contraints de participer et à une heure avancée des travaux, chaque classe d'âge constate ses absents ceux-ci sont donc recherchés et amenés de force sur les lieux de travail où ils sont enduits de banco. Dans ce contexte, les travaux des mosquées prennent le caractère d'une véritable réjouissance populaire. Car à l'heure du déjeuner les groupes du quartier reçoivent ceux des autres. Les Maîtres maçons sont servis sur place ; on leur offre également de la kola et du tabac. L'après-midi est consacré généralement à parfaire les travaux, à corriger d'éventuelles erreurs de construction et à la réfection du minaret principal.

À la fin des travaux l'Imam de la mosquée remercie l'assistance, prononce les bénédictions et les louanges pour la consolidation et l'unité de la communauté et fait la fatiha.

La corporation des maçons accompagne leur patriarche jusqu'à son domicile où un dîner est servi à l'ensemble des maçons.

III.3 - FORMES ET SOURCES DE FINANCEMENT :

Selon les Tarikhs El-Fettach et Es-Sudan, le financement des travaux de réfection des mosquées remonte au 14^{ème} siècle, date de construction de la mosquée de Djingareyber sur financement de l'Empereur Kankou Moussa. Les autorités politiques et religieuses de l'époque avaient consenti des efforts louables à titre individuel ou collectif pour la maintenance et la réparation des mosquées.

Essadi (1987, 98)³ retrace les efforts de collecte et d'organisation entrepris par les populations pour la réfection de la mosquée de Djingareyber. « L'usage était tel que les fidèles qui venaient prier à la mosquée donnaient à titre de subvention 500 mithqals d'un ramadan à l'autre ». C'est surtout au 16^{ème} siècle période de l'âge d'or de la capitale intellectuelle, que les sources de financement connaîtront des formes et dimensions considérables. Elles seront l'œuvre de notabilités issues des milieux bourgeois et religieux.

Parmi ces personnalités, Kati (1981, 221)⁴ cite le Cadi El Aqib (1508-1583) qui fut incontestablement le principal bailleur de fonds et bâtisseur des mosquées de Tombouctou : « il fut le plus remarquable des Cadis de Tombouctou par son équité et sa science profonde. Son pareil n'est pas rencontré après lui dans les mêmes fonctions et ne s'y rencontrera jamais ». En effet, c'est lui qui donna à l'actuelle mosquée de Sankoré les dimensions de la Kaaba suite à son pèlerinage à la Mecque en 1581-1582.

Son œuvre de réfection des mosquées fut considérable et pourra faire l'objet d'un sujet de recherche. Toutefois, il serait intéressant de rappeler certaines de ses actions.

Essadi (1981, P.177)⁵ rapporte que « vers la fin de cette même année 1568 le Cadi El Aqib fit restaurer la mosquée de Mohamed Naddi et l'a remis en parfait état. Les travaux furent achevés au mois de Safar de l'année 977 soit du 16 juillet au 15 août 1569. Ce fut alors que l'on commença à apporter les briques destinées à la reconstruction de la grande mosquée ; ce travail fut inauguré le 15 du mois de redjeb soit le 23 décembre 1569. La démolition des anciens murs fut terminée le dimanche 15 du mois de dhoul hijja soit le 21 mai 1570 et les travaux de réédification commencèrent le 17 du même mois c'est-à-dire le 23 mai 1570 ». A la question d'El hadji Amin ami et contemporain d'El Aqib de savoir combien s'élevait le coût quotidien de réparation des mosquées, Kati (1981, P.223)⁶ rapporte la réponse du Cadi « soixante sept mithqals moins un tiers par jour ». C'est dire que de mémoire d'homme des investissements de cette taille n'aient été accordés pour la réfection des mosquées à titre individuel ou collectif. En plus des propres moyens financiers, El Aqib utilisa son pouvoir de Cadi pour sensibiliser les autorités politiques de l'époque et organiser des quêtes en faveur des mosquées. Ses efforts de mobilisation auprès de Askia Daoud sont rappelés par Essadi (1981 P.178)⁷ : « l'an 1571 Askia Daoud passa par Tombouctou et fut accueilli par le Cadi El Aqib, les jurisconsultes, et notables de la ville. Comme la construction de la mosquée n'était pas achevée, le prince dit au Cadi : ce qui reste à faire, c'est moi qui m'en charge, ce sera mon lot dans la participation à cette œuvre pie. Puis il donne tout ce qu'il avait sur lui ce jour là et aussi rentré à Kagho-Gao, il envoya quatre milles poutres faites de l'arbre appelé « kankoa ».

De nos jours, les sources de financement des mosquées s'amenuisent à cause du pouvoir d'achat réduit des milieux bourgeois et des ulémas. Toutefois, les travaux saisonniers continuent de s'organiser sous forme de collecte et sont considérés par tout Tombouctien comme l'accomplissement d'un devoir religieux.

IV. - DE LA DESTRUCTION

Il convient de rappeler que, Tombouctou, jadis cité universitaire, dotée des trois célèbres mosquées de Djingareyber, Sankoré et Sidi Yahia, témoignant de son âge d'or comme capitale intellectuelle et centre de propagation de l'Islam en Afrique, figure sur la prestigieuse liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1988. Les mausolées dont 16 sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial, constituent pour les croyants non seulement un rempart de protection de la cité, mais également des lieux de pèlerinage pour les fidèles qui viennent du Mali, de certains pays voisins, parfois même d'autres régions du monde islamique, pour accomplir un devoir de mémoire à l'honneur des bienheureux Saints qui les habitent.

L'étude intitulée : le patrimoine immatériel pour la redynamisation du tissu socio-économique de la ville de Tombouctou⁸ menée conjointement par le bureau UNESCO de Bamako et la Direction Nationale du Patrimoine Culturel du Mali, entre avril 2012 et janvier 2013, a prouvé que ce riche patrimoine culturel de Tombouctou a fait l'objet d'attaques répétées et a subi des dommages importants.

En guise de rappel :

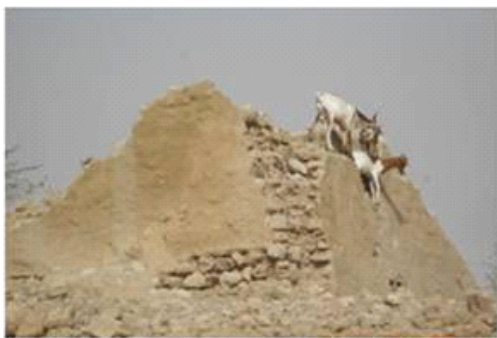
- 14 mausolées sur les 16 inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO,
- la porte de la mosquée Sidi Yahia, considérée sacrée par les habitants, élément du Bien du patrimoine mondial,
- le Monument de l'Indépendance à l'effigie d'El Farouk, le cavalier légendaire, mythe et génie protecteur de Tombouctou,

et environ 4204 manuscrits ont été détruits.

Les communautés locales ont été empêchées de se recueillir sur les mausolées et d'exercer les pratiques sociales et rituelles importantes.

Figurent en pages suivantes des photographies de mausolées ayant été endommagés ou détruits

Mausolée Alfa MOYA



Cheick Sidi Mahmoud



**Cheick
Sidi Moctar**



Cheick Aboul Qâsim al Tuwati



Cheick Sidi Mikki



**Mosquée Djinguareyber : Cheick Baber Baba Idjé
Cheick Mahamane Al Fullani**



Cheick Mahamane Tamba Tamba



Sidi Mohamed Boukkou



Taleb Abdallah et son disciple



Monument Al Farouk



SOURCE : étude sur le patrimoine immatériel, UNESCO, Etude de faisabilité pour la redynamisation du tissu socio-économique de la ville de Tombouctou.

Direction Nationale du Patrimoine Culturel.

Le rapport de mission Tombouctou, audex, septembre 2013 sur les relevés architecturaux⁹ présente la liste des mausolées détruits à Tombouctou en 2012 ainsi qui suit :

N°	Nom du Saint (utilisée lors de la mission du Ministère de la culture du mois de juin 2013 à Tombouctou)	Nom du Saint (source : Ministère de la Culture – DNPC « Plan de conservation et de gestion de Tombouctou – Mali 2006 – 2010 »)	Localisation / Cimetière	Date démolition / Observations
1	Cheick Sidi Mahmoud	Sidi Mohamed Mahmoud	Cimetière Cheick Sidi Mahmoud (Nord)	30 Juin 2012 Besoin de réparation de la clôture du cimetière y compris portes.
2	Cheick Sidi Al Mukhtar	Cheick Sidy Elmoktar El Kounti	Cimetière Cheick Sidi Mahmoud (Est)	30 Juin 2012 Besoin de réparation de la clôture du cimetière y compris portes.
3	Cheick Alfa Moya	Cheick Alpha Môyya ;	Cimetière Cheick Alfa MOYA (Est)	30 Juin 202
4	Cheick Aboul Kâsim al Tuwati	Cheick Sidi Aboulkhassoum	Cimetière des 3 saints (Ouest)	1 ^{er} Juillet 2012
5	Cheick Sidi Ahmed Ben Amar	Cheick Sidi Amar Ben Amar	Cimetière des 3 saints (Ouest)	1 ^{er} Juillet 2012
6	Mausolée Cheick Sidi Mouhamad El Micky	Cheick Sidi Mohamed Al Miky	Cimetière des 3 saints (Ouest)	1 ^{er} Juillet 2012
7	Cheick Baber Baba Idjé	Mausolée Bahaber Babadié	Contigüe à la mosquée Djingareyber (côté Ouest)	10 Juillet 2012
8	Cheick Mahamane Al Fullani	Ahmadou Fulane	Contigüe à la mosquée Djingareyber (côté Ouest)	10 Juillet 2012
9	Cheick Mahamane Tamba Tamba	Alwalidji Tamba Tamba	Camp militaire (Fort Cheick Sidi Bekkaye)	Juillet 2012 Prévoir la reconstruction du mur de clôture du mausolée.
10	Cheick Nouh	-	Kabara	Détruit 18/10/2012

11	Cheick Ousmane Alkabir (littéralement le Grand)	-	Kabara	Détruit 18/10/2012
12	Cheick Mohamed Alfullani Al macina	-	Kabara	Détruit 18/10/2012
13	Cheick Mahamane Askia	-	Badjindé	Détruit 23/12/2012 Mausolée situé entre deux maisons d'habitation : Prévoir une protection après la reconstruction
14	Cheick Sidi Mohamed Boukkou	Sidi Mouhamad Boukkou (mort en 1286)	Cimetière des enfants Sareïkeyna	Détruit 23/12/2012 - <i>Ce mausolée fut reconstruit en 1960 ! (source : demande de classement adressée à l'UNESCO)</i> -Prévoir un mur de clôture pour sa protection après la reconstruction (environ 110 ml) – Vérifier le statut de la parcelle (cimetière)
15	Taleb Abdallah et son disciple	Mausolées des Jumeaux Al Hassan et Al Housseyni à Yoboukéina	Sareïkeyna près de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture DRJSAC	Détruit 23/12/2012 Prévoir leur protection après leur reconstruction : Mausolées situés dans une rue

Source : rapport de mission Tombouctou, audex, septembre 2013 sur les relevés architecturaux (Etat des lieux) des mausolées détruits à Tombouctou et évaluation du coût de leur reconstruction/réhabilitation».

V. - DE LA RECONSTRUCTION

V.1 - L'ORIGINE DU PLAN D'ACTION

Face à cette situation de destruction barbare et non contrôlée du patrimoine de Tombouctou inscrit désormais sur la liste du patrimoine mondial en péril, l'Etat partie du Mali a organisé en collaboration avec l'UNESCO, la réunion internationale d'Experts pour la sauvegarde du patrimoine culturel malien le 18 février 2013.

Cette rencontre internationale qui eut lieu au siège de l'UNESCO a enregistré plus de 200 participants – gestionnaires des sites culturels au Mali, ministres, Experts, représentants des États membres et organisations internationales techniques, a été l'occasion d'échanger des informations sur les dommages causés au patrimoine culturel et a permis d'aboutir à l'adoption d'un plan d'action, ce plan présente trois objectifs principaux ainsi qui suit :

- réhabiliter le patrimoine culturel endommagé pendant le conflit, avec l'implication active des communautés locales ;
- mettre en place les mesures pour la sauvegarde durable des manuscrits conservés dans la région ;
- renforcer des capacités des acteurs en vue de rétablir les conditions appropriées pour la conservation, l'entretien, la gestion et la sauvegarde du patrimoine culturel y compris des manuscrits et du patrimoine immatériel.

V.2 - LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN

Selon le rapport global d'état d'avancement en date du 15 octobre 2015¹⁰, le processus de reconstruction inspiré lui-même de la stratégie de reconstruction approuvée par le comité du patrimoine mondial en 2014 est à sa première phase au cours de laquelle les activités menées visaient en plus de la reconstruction des monuments détruits, à soutenir les populations et les institutions dans la réhabilitation et la revitalisation du patrimoine culturel ; cette première phase a été en œuvre en trois temps :

- une première mission conjointe UNESCO-DNPC d'évaluation des dégâts ou d'état des lieux composée de 7 Experts maliens et 12 Experts internationaux a été réalisée du 31 mai au 8 juin 2013,
- un travail global de documentation d'inventaire et de fouilles archéologiques pour une meilleure compréhension du passé des sites avant toute intervention,
- des actions de reconstruction et de réhabilitation respectant les pratiques et savoir-faire culturels et de conservation des communautés.

La grande question est de savoir comment mettre en œuvre la stratégie de reconstruction et de réhabilitation élaborée en 2014 et validée par le comité du patrimoine mondial ? Car la reconstruction des mausolées détruits en 2012 doit être le résultat d'un travail minutieux de recherche et de documentation retraçant la morphologie des différentes structures bâties. Cette stratégie de reconstruction doit aussi aider à comprendre les techniques traditionnelles de construction, et analyser les matériaux utilisés. Ensuite cette stratégie doit définir les principes mêmes de la reconstruction qui diffèrent selon les avis des Experts.

V.3 - DU CHOIX DE LA STRATEGIE DE RECONSTRUCTION

Les avis des Experts divergent et se résument comme suit :

- certains responsables de mausolées sont pour une reconstruction rapide des structures sur les restes des murs démolis avec les mêmes matériaux,
- d'autres pensent à une structure plus solide avec des matériaux plus durables.
- parmi les Experts il est d'avis pour certains de reconstruire à l'identique à partir de l'état d'avant les démolitions (avec revêtement des murs en pierres d'alhore),
- pour d'autres il s'agit d'aller plus loin dans le passé afin de retrouver la structure des murs avant les toutes dernières interventions qui datent de 2005-2006.

Certains Experts insistent sur le rôle et la place des valeurs culturelles et savoir-faire traditionnel au sein des stratégies de reconstruction locale ciment de dialogue interculturel mais aussi gage d'un développement culturel durable. Mais la réussite d'une reconstruction à l'identique s'articule autour des composantes suivantes :

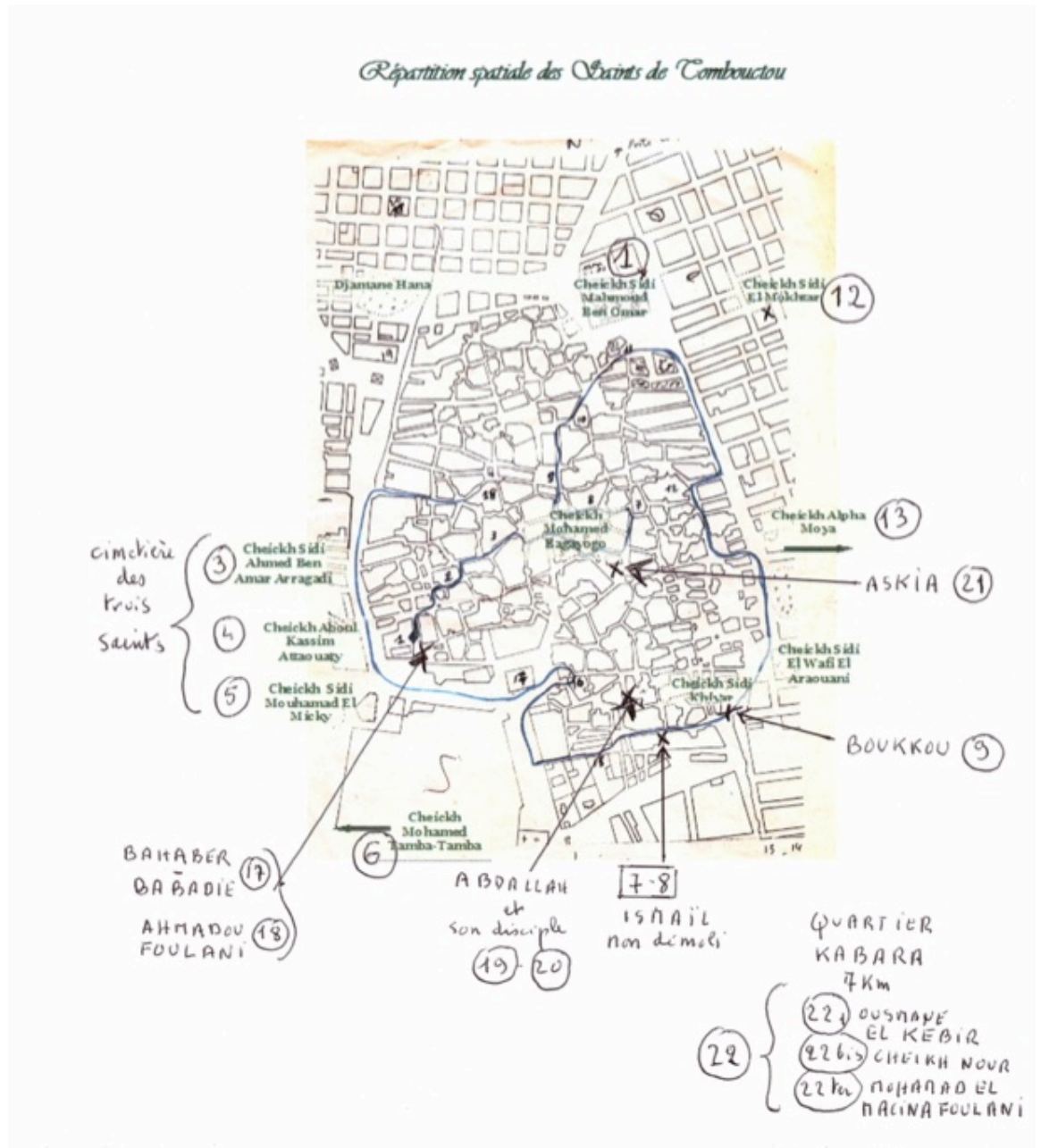
- selon la convention de 1972 de l'UNESCO, il est recommandé de reconstruire à l'identique tout monument classé patrimoine mondial,
- les familles responsables et celles de maçons responsables sont les principaux dépositaires d'informations crédibles et de savoir-faire pour toute reconstruction à l'identique de ces mausolées,
- les documentations écrites, graphiques, photographiques ; les traces externes et (ou) les restes découverts à travers des fouilles (archéologiques) sont souvent, des sources d'informations précieuses.

V.4 - DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux ont été officiellement lancés le 14 mars 2014 par la reconstruction de deux mausolées contigus à la mosquée de Djingareyber (Ahmed Fulani et Baber Babadjé) et qui constitue la phase pilote. La deuxième phase de cette reconstruction été lancée le 23 février 2015 et a concerné les douze mausolées.

V.5 - MAUSOLEES AVANT, PENDANT LA DESTRUCTION ET EN COURS DE RECONSTRUCTION.

Rappel de la situation des mausolées identifiés sur le plan ci-dessous :



16 mausolées ont été détruits et reconstruits :

1. Mausolée de Cheikh Sidi Mahmoud Ben Omar (n°1),
2. Mausolée de Cheikh Sidi Ahmed Ben Amar Arragadi (n°3),
3. Mausolée faisant partie également du cimetière des trois Saints - Cheikh Aboul Kassim Attaouaty (n°4),
4. Mausolée faisant également partie du cimetière des trois Saints - Mausolée Cheikh Mouhamad El Micky (n°5),
5. Mausolée de Cheikh Mouhamed Tamba Tamba (n°6),
6. Mausolée de Sidi Mohammed Boukkou, appelé également Cheikh Sidi Khivar (n°9),
7. Mausolée de Cheikh Sidi El Mokhtar (n°12),
8. Mausolée de Cheikh Alpha Moya (n°13),
9. Mausolée de Bahaber Babadie (n°17),
10. Mausolée Ahmadou Fulani (n°18),
11. Mausolée de Abdallah (n°19)
12. et son mausolée disciple accolé (n° 20),
13. Mausolée de Askia (n°21),
14. Mausolée de Ousmane El Kebir (n°22),
15. Mausolée de Cheikh Nouh (n°22 bis),
16. Mausolée de Mohamad El Macina Fulani (n°22 ter).

V.5.1 MAUSOLEE DE CHEIKH SIDI MAHMOUD BEN OMAR (N°1)

Vue en plan et coupe du mausolée.



Avant la destruction du mausolée.



Destruction du mausolée.

Sidi Mahmoud ben Omar



Mausolée reconstruit.



V.5.2 MAUSOLÉE DE CHEIKH SIDI AHMED BEN AMAR ARRAGADI (N°3)

Mausolée avant démolition.



Détail de la porte et de la maçonnerie du mausolée après reconstruction.

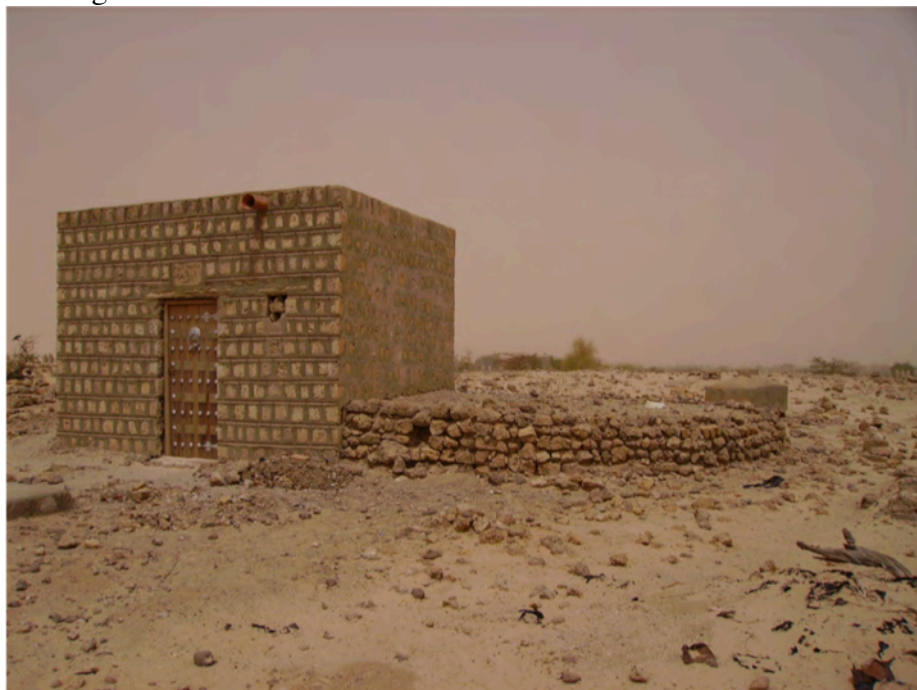


Mausolée après reconstruction.



Mausolée faisant partie également du cimetière des trois Saints - Cheikh Aboul Kassim Attaouaty (n°4)

Mausolée d'origine avant démolition





Mausolée en cours de rénovation.



Mausolée à la fin de la rénovation.



V.5.3 MAUSOLEE FAISANT EGALEMENT PARTIE DU CIMETIERE DES TROIS SAINTS -
MAUSOLEE CHEIKH MOUHAMAD EL MICKY (N°5)

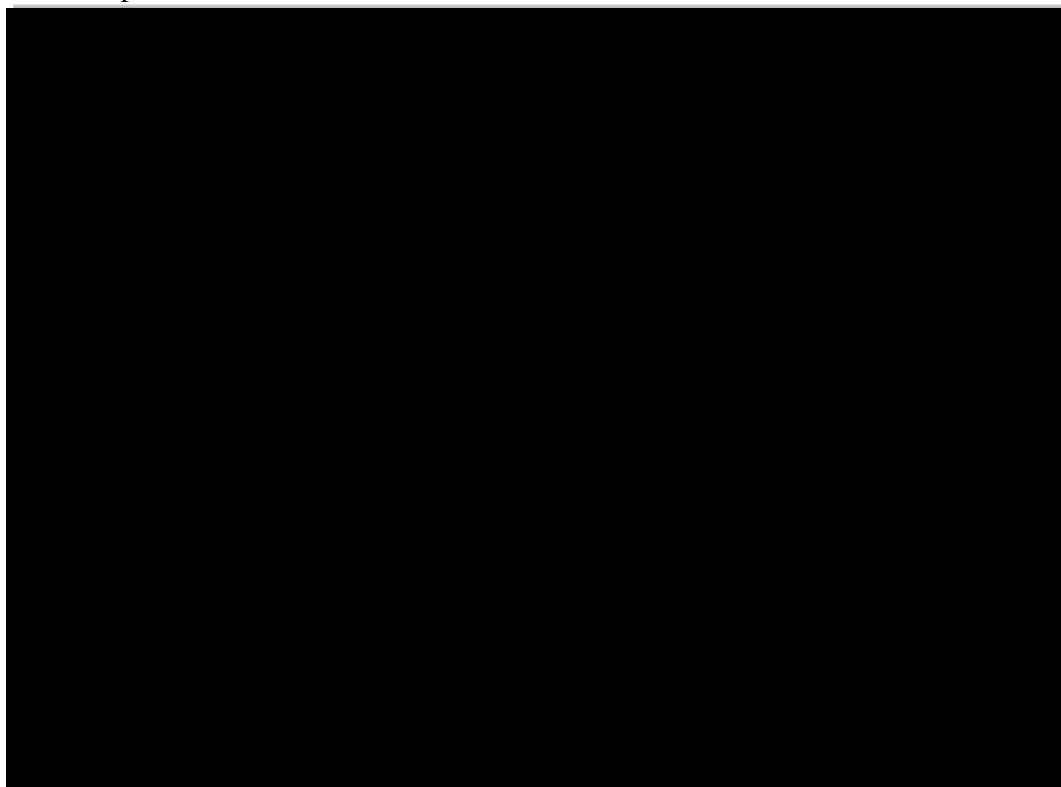
Mausolée avant démolition.



Destruction du mausolée par les djihadistes.



Mausolée après destruction.





Mausolée après reconstruction.

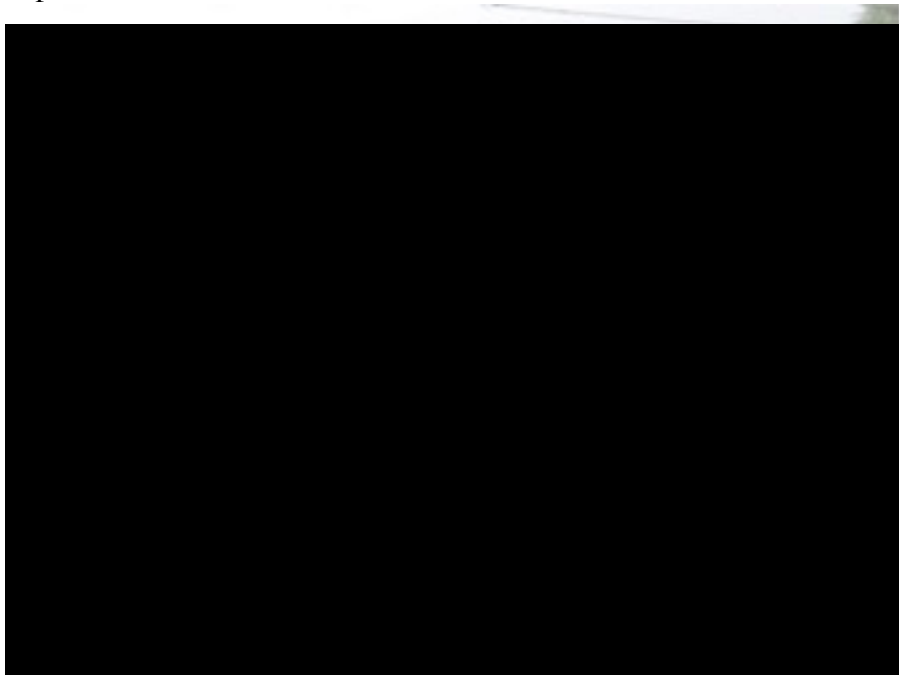


V.5.4 MAUSOLÉE DE CHEIKH MOUHAMED TAMBA TAMBA (N°6)

Mausolée avant démolition.



Mausolée après démolition.



Réfection de la structure de base du mausolée.



Réfection des murs du mausolée.



Mausolée Tamba-Tamba : la maçonnerie de pierres alhore hourdées au mortier de banco pour le soubassement...



...et pour les murs porteurs.



Mausolée Tamba-Tamba : Les poteaux raidisseurs aux angles, ici au niveau du minaret.



Mausolée Tamba-Tamba : la première couche d'enduit extérieur au mortier



Mausolée Tamba-Tamba : la deuxième couche d'enduit extérieur avec du banco à la paille de riz.



Mausolée Tamba-Tamba : la dernière couche d'enduit extérieur au mortier de banco avec la poudre de balle de riz exécuté à la manière sanfa-sanfa.

Construction de l'acrotère du mausolée.



Mausolée Tamba-Tamba : Après la couverture, la pose des gargouilles et la construction de l'acrotère.



Mausolée Tamba-Tamba : L'enduit extérieur sur le mur acrotère et la terrasse sera exécuté en trois couches.

Fin de la rénovation totale du mausolée.

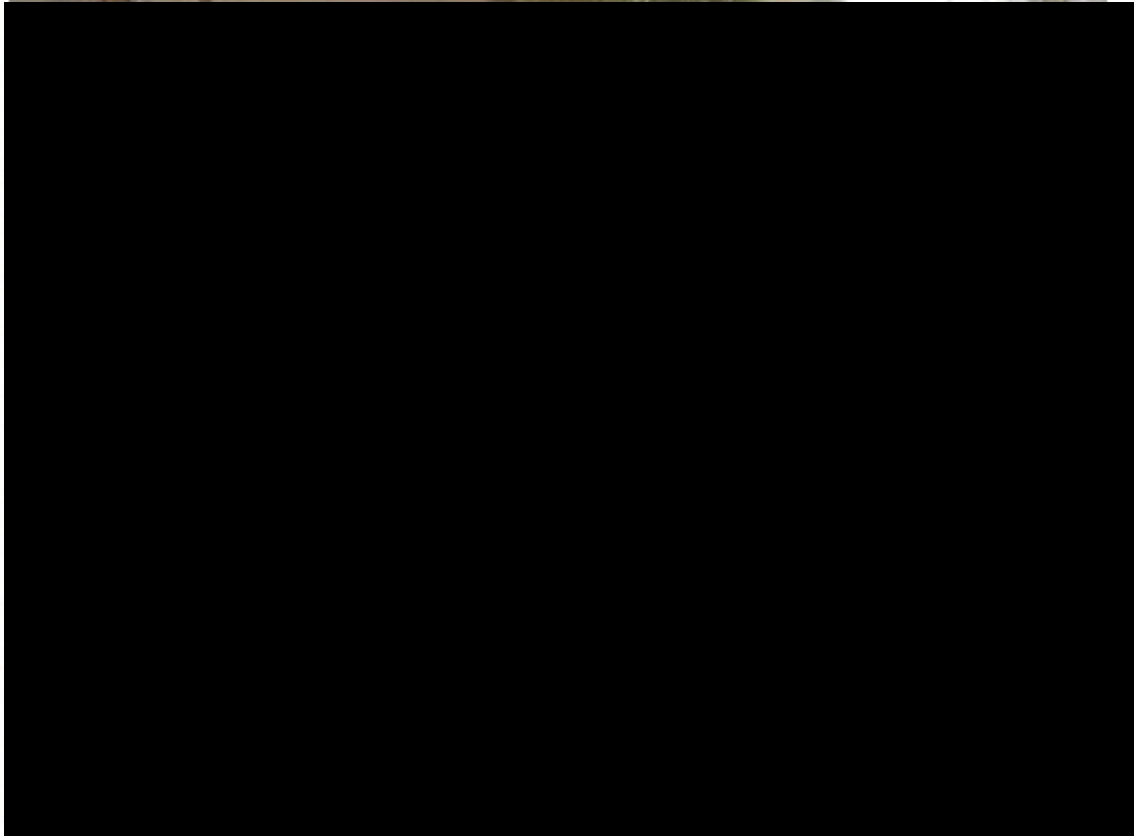


Mausolée Tamba-Tamba : le bâtiment fini et l'aire de prière clôturée.



V.5.5 MAUSOLEE DE SIDI MOHAMMED BOUKKOU, APPELE EGALEMENT CHEIKH SIDI KHIVAR (N°9)

Mausolée après démolition. (il n'a pas été retrouvé de photographie avant démolition)



Mausolée après démolition en fonction du constat fait.



Mausolée après rénovation.



V.5.6 MAUSOLEE DE CHEIKH SIDI EL MOKHTAR (N°12)

Avant démolition.



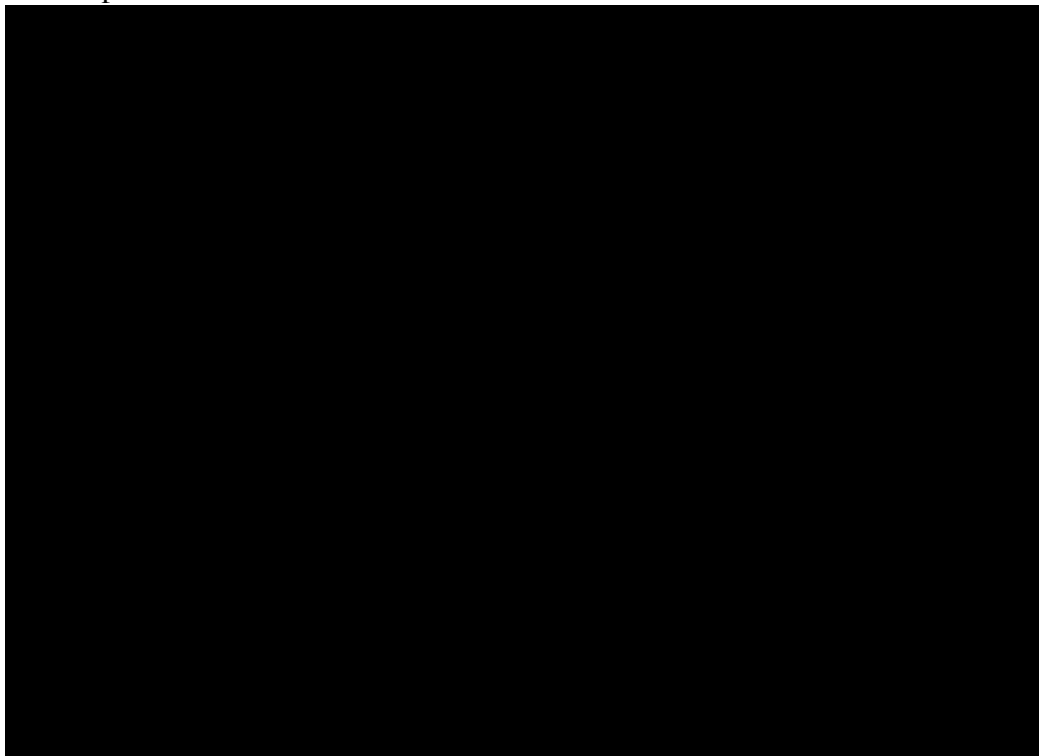
Esquisse en cours de rénovation.



Enceinte du cimetière de Sidi El Mokhtar dans lequel se trouve le mausolée.



Mausolée après démolition.



Mausolée en cours de rénovation.





Mausolée Cheickh Sidi El Mocktar El Kounti : après des pluies précoces (tombées juste après l'application de la dernière couche) les deux dernières couches ont été reprises.



Mausolée Cheickh Sidi El Mocktar El Kounti : la dernière couche sanfa-sanfa est exécutée en juillet 2015.

Mausolée sous divers angles après rénovation (deux photographies).



Mausolée Cheickh Sidi El Mocktar El Kounti : le bâtiment fini, la porte et la plaque d'identification

V.5.7 MAUSOLEE DE CHEIKH ALPHA MOYA (N°13)

Clôture du cimetière Alpha Moya dans lequel se trouve le mausolée.



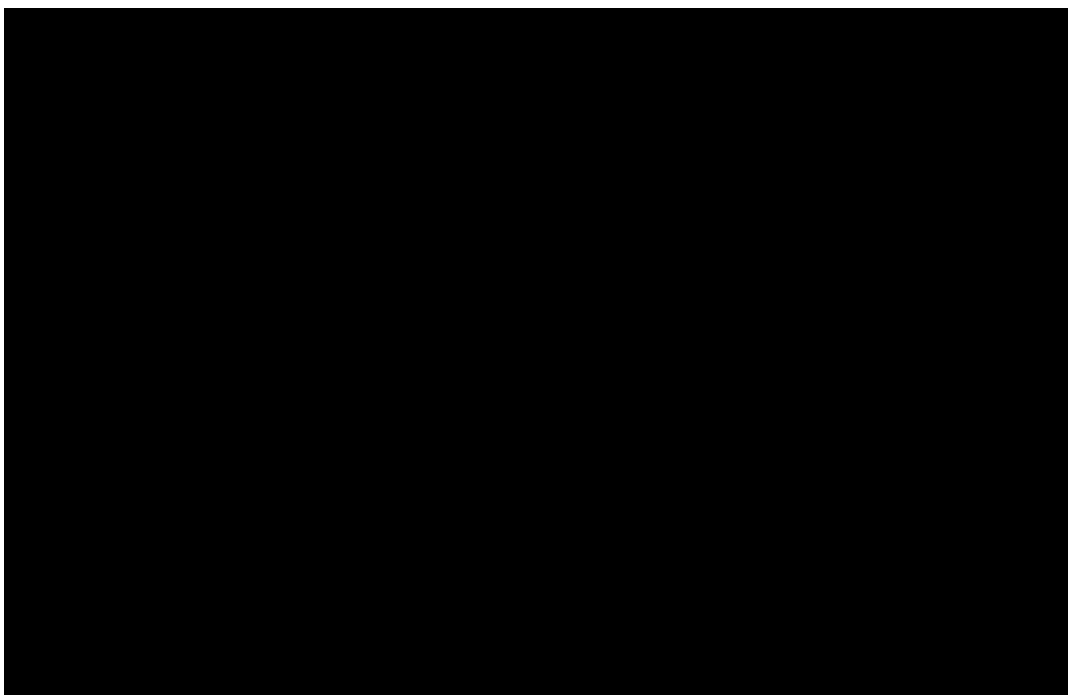
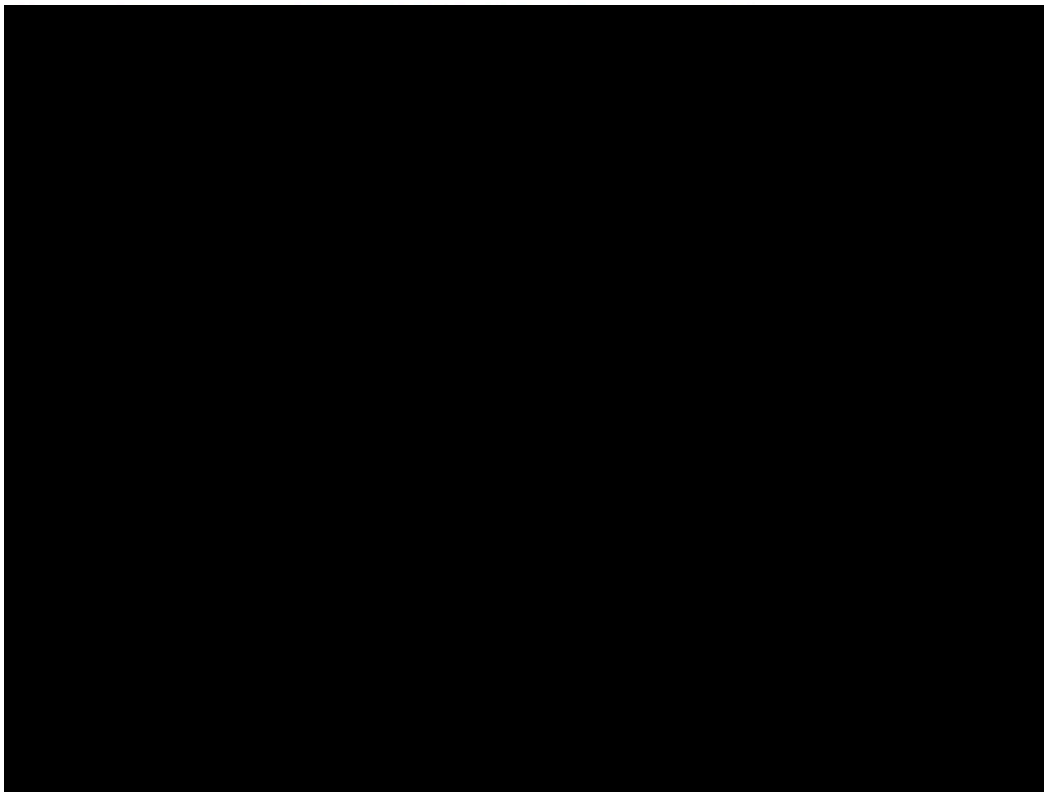
Mausolée avant démolition.





Mausolée après démolition.

Mausolée : Alfa MOYA [REDACTED]



Murs latéraux lors de la reconstruction.



Mausolée Alpha Moya: les nouveaux murs doivent suivre les dimensions et l'allure des restes des anciens.



Mausolée Alpha Moya: les maçonneries des anciens et des nouveaux murs s'intègrent sur des plans en cascade (verticalement et horizontalement)



Mausolée Alpha Moya: les inclinaisons, les hauteurs et la nature des restes des murs conservés sont respectées par les nouvelles maçonneries.



Mausolée Alpha Moya: le contrefort ponctuel a également été reconduit.

Préparation des charpentes et de la couverture du mausolée.



Mise en place des enduits de réfection.



Mausolée Alpha Moya: travaux de crépissage : pose de la première couche en mortier de banco stabilisé avec de la paille de riz



Mausolée Alpha Moya: La couche finale de l'enduit au mortier de banco stabilisé avec la poudre de balle de riz et appliquée à la manière sanfa-sanfa.

Mausolée une fois restauré.



Mausolée Alpha Moya: Après la pose de la plaque d'identification.





V.5.8 MAUSOLEE DE BAHABER BABADIE (N°17)

Photographie globale des deux monuments : celui de Bahaber et son voisin Fulani, décrit dans le chapitre suivant, mais ils sont accolés l'un à l'autre, comme on le voit sur la photographie.

4.7. Cheick Baber Baba Idjé et Cheick Mahamane Al Fullani

Peuvent être également considérés comme mausolées classés les sépultures de Ahmadou Fulane et Bahaber Babadié contiguës à la mosquée de Diingarevber, du côté ouest.



Mur ouest de la Mosquée de Diingarevber

Détail de la réfection du mausolée.

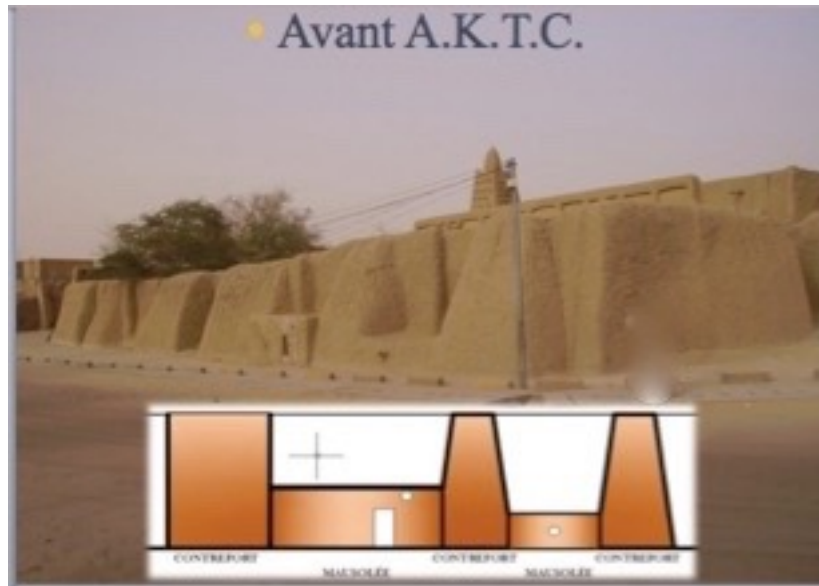


Mausolée de Baber Baba Idjé et Cheick Mahamane Al Fullani



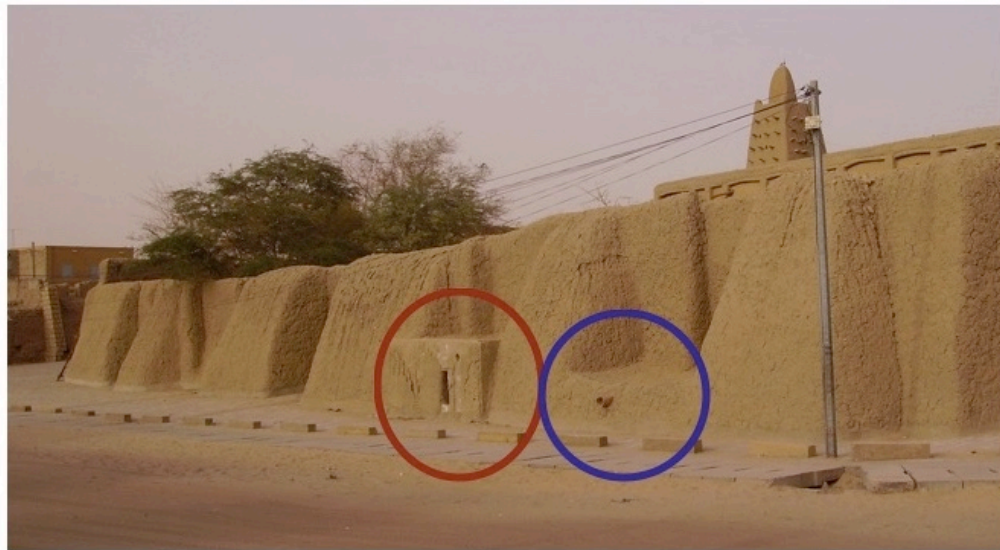
Mausolée Cheick Baber Baba Idjé

Coupe schématique des deux mausolées adossés à un mur d'enceinte de la mosquée de Djingareyber.



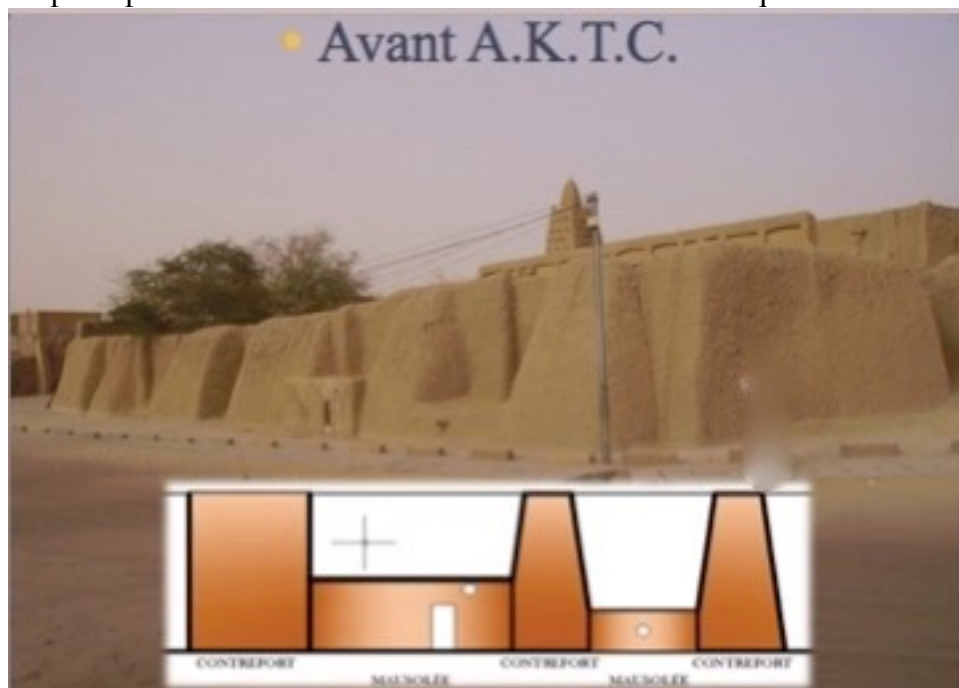
V.5.9 MAUSOLEE AHMADOU FULANI (N°18)

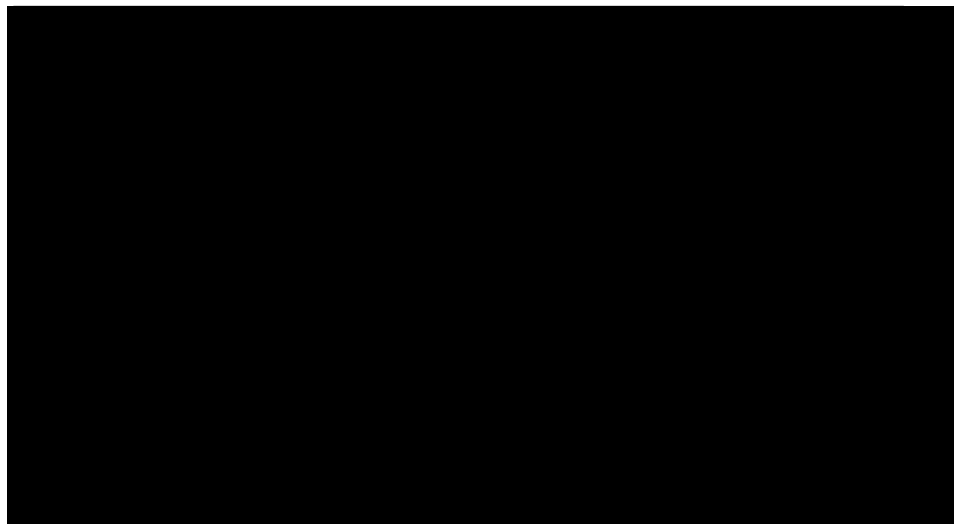
Il est situé (cercle rouge) au même endroit que le précédent (cercle bleu). La photographie avec positionnement des deux mausolées représente leur proximité et différentes positions de ce mausolée encastré dans le mur d'enceinte de la mosquée.



Mur ouest de la Mosquée de Djingareyber

Coupe de principe de ces deux mausolées encastrés dans les mosquées.





Mausolée Cheick Mahamane Al Fullani

Photo avant démolition



Après reconstruction



Mausolées de Baber Baba Idie et Cheick Sidi Ahmed Al Fullani reconstruits



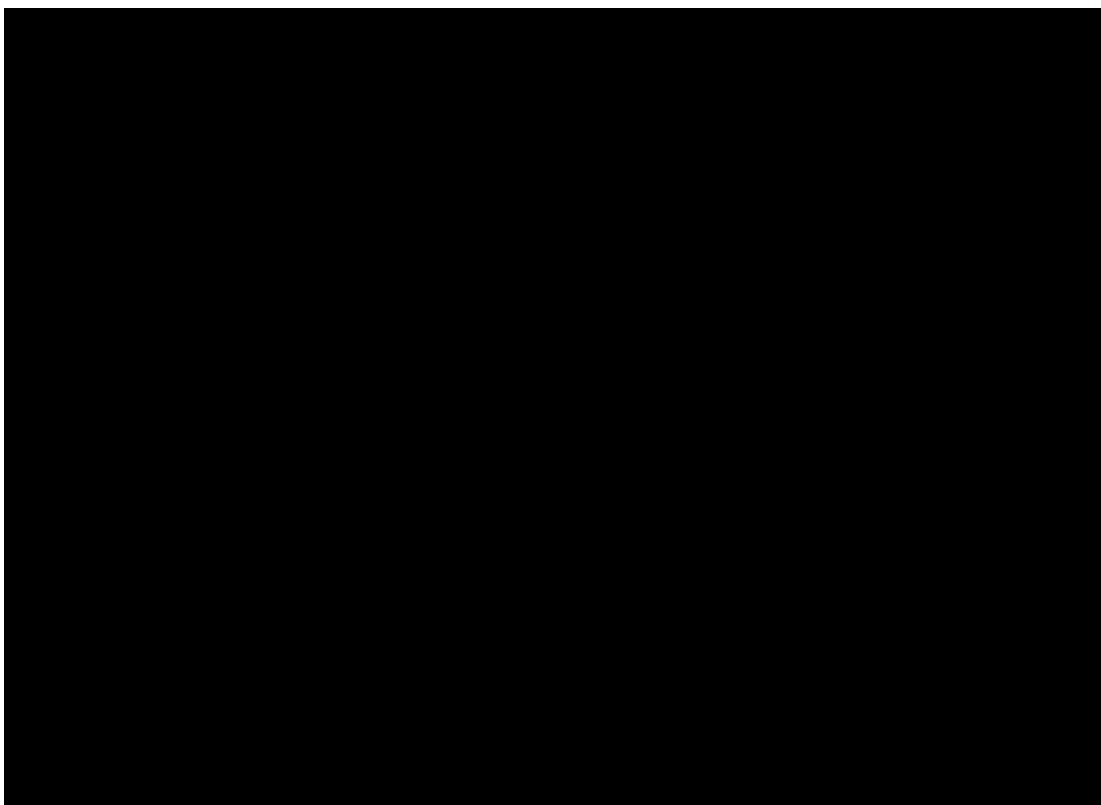
V.5.10 MAUSOLEES DE ABDALLAH ET SON DISCIPLE (N°19 ET 20).

Ce mausolée a fait l'objet d'un plan de l'Architecte qui l'a rénové (n°19 et 20)
Mausolée avant démolition.



Photographie agrandie avant démolition.





Mausolée après reconstruction.



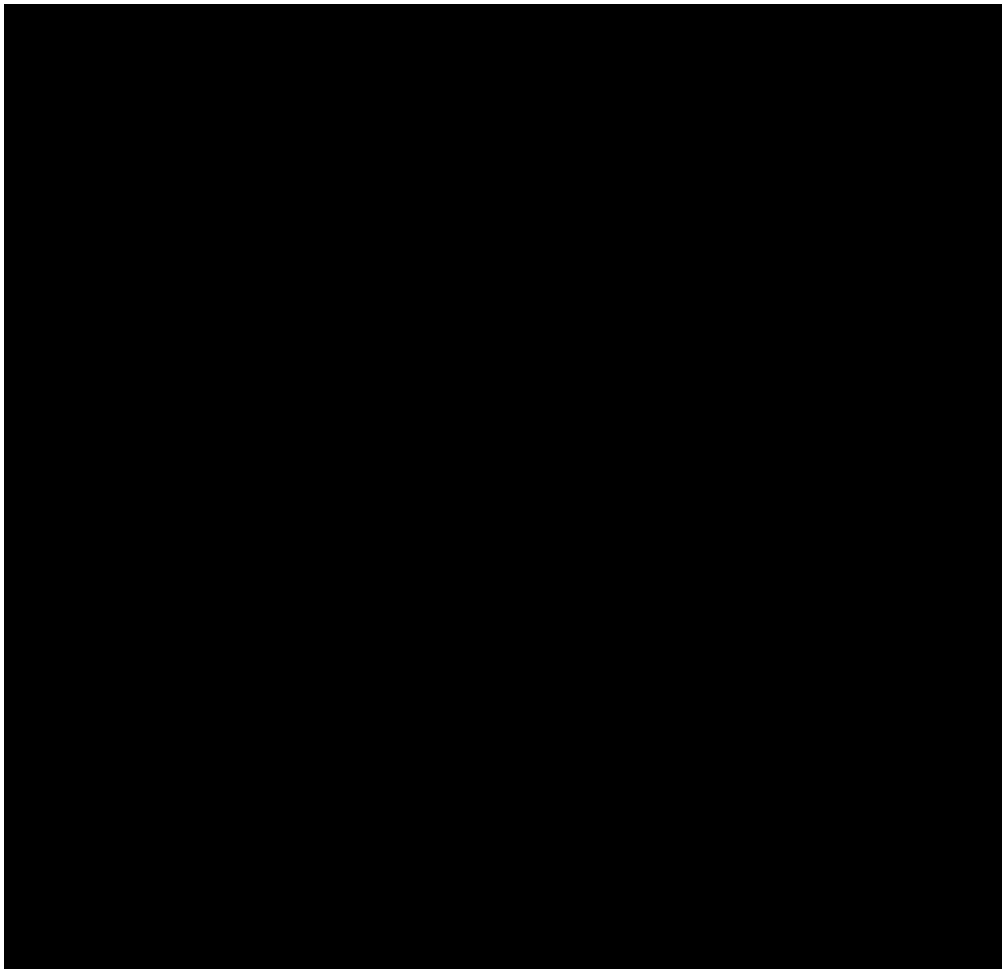
V.5.11 MAUSOLEE DE ASKIA (N°21).

Il s'agit d'un petit mausolée (n°21)

Mausolée après démolition.



Mausolée Mahamane Askia : les restes des murs retrouvés sous une énorme couche de sable



Dimensions du mausolée : fiche technique montrant les dimensions de la réfection.

3.1. Mausolée Cheickh Mahamane Askia

Les travaux de reconstruction ont commencé le 27 juin 2015. Après l'assainissement des restes des murs de fondations du bâtiment détruit, le Chef maçon responsable du mausolée a procédé au rite des sept céréales en étalant des poignées du mélange précieux au fond des fouilles réalisées à la place des restes de murs. La démolition de ces derniers a révélé, une ceinture en béton banché tout autour de leur base, elle-même, réalisée en maçonnerie de pierres alhore hourdées au mortier de banco.

Le Chef maçon et son équipe reconduiront le même type de maçonnerie pour reconstruire tous les murs. A commencer par la fondation de 40 cm de large, tout comme le soubassement, pour finir par le mur en élévation de 30 cm de large tout comme le petit mur.

Les pierres alhore sont taillées avant d'être posées sur la face externe des murs.

Les murs nord et sud portent respectivement la petite porte (de 0,4m x0.5 m) et un trou d'aération matérialisé par un tuyau en céramique d'environ 12 cm de diamètre.

Les autres dimensions de ce bâtiment de forme rectangulaire sont :

Longueur= 2.80 m

Largeur = 1.53 m

Hauteur sous plafond = 1 m

Hauteur avec mur acrotère = 1.4 m

Hauteur merlon = 1.8 m

Les faces intérieures des murs du bâtiment, ont été crépies de trois couches de mortier de banco avant la pose de la toiture et d'un couple sous gargouille/gargouille. La dernière couche d'enduit est naturellement celle en terre de Bourem.

Il n'y aura pas d'enduit extérieur sur les murs de ce mausolée à l'instar de tous les précédents ou la pierre alhore a été préalablement taillée. Comme sur le mausolée de Boukkou et de celui des

Les étapes de la rénovation.

Les fondations



Mausolée Mahamane Askia : Implantation sur les restes de la fondation



Mausolée Mahamane Askia : Une fosse fixe a été créée pour récupérer les eaux usées et les déchets de la toilette créée à l'étage.

L'élévation



Mausolée Mahamane Askia : le début des travaux d'aménagement des bâtiments voisins.



Mausolée Mahamane Askia : les travaux de renforcement de la base du mur voisin affecté par les eaux usées ;

Terminaison du mausolée en structure.



Mausolée Mahamane Askia : les travaux de finition sur le mausolée et sur l'aménagement.

Mausolée final vu de dessus.



Mausolée Mahamane Askia : vue de dessus de l'espace aménagé autour du mausolée désormais bien protégé

Mausolée terminé vu de face.

Figurent ci-après trois mausolées situés dans le quartier de Kabara à 7 km de la Medina.

V.5.12 MAUSOLEE DE OUSMANE EL KEBIR (N°22)



Plan côté de ce mausolée car il a une forme de losange, il est le plus grand de tous par ses dimensions au sol dont la plus petite mesure est de 8 m. Il a fallu avoir recours à des images satellites pour pouvoir déterminer son périmètre.



Mausolée Cheikh Ousmane El Kebir : L'emplacement et les dimensions du mausolée ont finalement été, approximativement, définies à partir des images satellites du site.



Mausolée Cheickh Ousmane El Kebir : Les travaux de fouilles pouvaient commencer.

Exécution des fondations.



Mausolée Cheickh Ousmane El Kebir : Les maçonneries de murs de fondation et de soubassement.

Exécution des murs d'enceinte.



... en pierres alhore taillées et mortier de banco.



Mausolée Cheikh Ousmane El Kebir : La maçonnerie de murs en élévation.

Exécution des acrotères et de la couverture.



Mausolée Cheikh Ousmane El Kebir : Le soubassement (la botte) et le sommet du mur acrotère (le chapeau) sont traités au mortier de ciment pour une meilleure protection de l'édifice qui se trouve exposé.

Photographie du mausolée en cours de finition.



Mausolée Cheickh Ousmane El Kebir : Le remblai est damé et la terrasse est recouverte de carreaux de terre cuite jointoyés au mortier de ciment en barbotine.

Mausolée une fois reconstruit.



Dimensions : 10 mètres par 9 mètres, hauteur 1mètre

V.5.13 MAUSOLEE DANS LE QUARTIER DE KABARA DE CHEIKH NOUH (N°22 BIS)



Les fondations et les murs d'enceinte.





Le mausolée de Cheikh Nouh : L'implantation et la construction du mur de fondation en maçonnerie de pierres aihore et de mortier de banco.

Exécution des trois couches d'enduit.



Le mausolée de Cheikh Nouh : la première couche d'enduit extérieur ; la gargouille du bâtiment voisin (en haut à droite) met en danger le mausolée. Elle doit être déplacée.



Le mausolée de Cheikh Nouh : La deuxième couche d'enduit extérieur au mortier de banco stabilisé avec de la paille de riz.

Mausolée sur la troisième couche d'enduit.



Mausolée une fois restauré.



Le mausolée de Cheikh Nouh : le bâtiment fini ; la porte-fenêtre et la place d'identification posées.

V.5.14 MAUSOLÉE MOHAMAD EL MACINA FULANI (N°22 TER)



Dimensions du mausolée avec début des fondations.

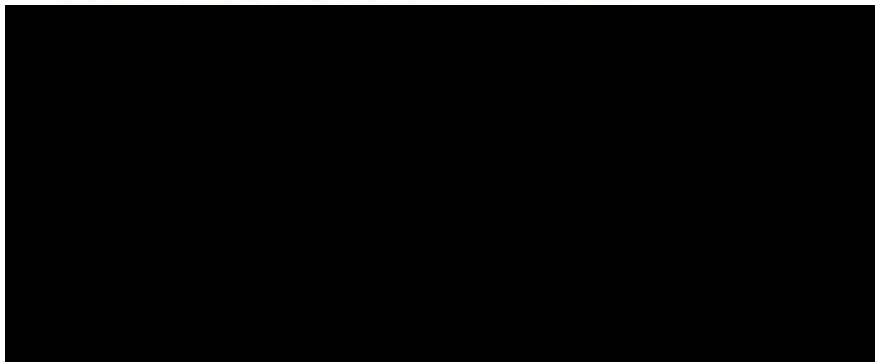
Le mausolée de Cheikh Mahamad Al Fulani Al Macina

Ici il a été assez simple et rapide de retrouver les traces. Pour des raisons évoquées ci-dessus, les bandits armés ne pouvaient pas utiliser la pelleteuse pour déraciner et transporter les grès loin du site. C'est pourquoi il a été très facile pour le Maçon responsable et son équipe de retrouver presque au niveau du terrain naturel les restes des murs du petit bâtiment qui représentait le mausolée du Saint venu de Macina.

Contrairement aux formes arrondies (surtout au niveau des angles sud) que montrent les dernières images du mausolée avant sa destruction, les restes des murs délimitent un bâtiment de forme rectangulaire avec un maximum de 3,13 m de long sur l'axe nord sud et 2,10 m de large. La hauteur finie du bâtiment a atteint 1,65 m.

Les travaux de reconstructions du mausolée du Saint Al Macina seront identiques par leurs natures et leur chronologie d'exécution à ceux du Saint Cheikh Nouh. Les équipes des chefs maçons sont également identiques par la composition et la quantité de la main d'œuvre.

Quant aux matériaux de construction utilisés ils sont identiques et parfois partagés avec les deux autres mausolées. Concernant le matériel, chaque mausolée était autonome pour l'utilisation et l'exploitation de son matériel de chantier. Par contre le nombre et la nature des matériels utilisés sur les trois chantiers sont pareils. (cf tableaux approvisionnement) ;



Exécution des murs d'enceinte.



Le mausolée Cheickh Mohammad Al Fullani Al Macina : les maçonneries des murs en fondation, en soubassement et en élévation, en pierres alhore au mortier de banco.

Les différentes passes d'enduit.



mausolée Cheickh Mohammad Al Fullani Al Macina : les première et deuxième couches d'enduit extérieur,



Le mausolée Cheikh Mohammad Al Fullani Al Macina : la dernière couche d'enduit exécutée à la manière sanfa-sanfa.



Le mausolée Cheikh Mohammad Al Fullani Al Macina : le mausolée fini, fermé et identifié.

VI. - SUR LE RESPECT DES MATERIAUX ANCESTRAUX UTILISES
DANS LA CONSTRUCTION D'ORIGINE POUR LA
RECONSTRUCTION DES MAUSOLEES

[REDACTED]

"Veuillez noter également que la Chambre a relevé dans sa Décision du 19 janvier 2017 que la Défense avait proposé qu'un rapport soit obtenu sur la manière dont sont perçues les réparations faites jusqu'à présent par l'UNESCO, en particulier s'agissant de l'utilisation possible de matériaux différents pour reconstruire les bâtiments détruits. La Chambre n'a pas pris position sur cette suggestion, mais le Greffe attire l'attention des Experts sur ce point qu'il serait bon également d'ajouter si possible dans les informations qui seront prises en compte dans leur rapport"

Pour répondre à cette observation, les Experts rappellent qu'ils ont:

- procédé à l'étude des matériaux traditionnels
- établi le principe technique chronologie de reconstruction

- [REDACTED]
[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

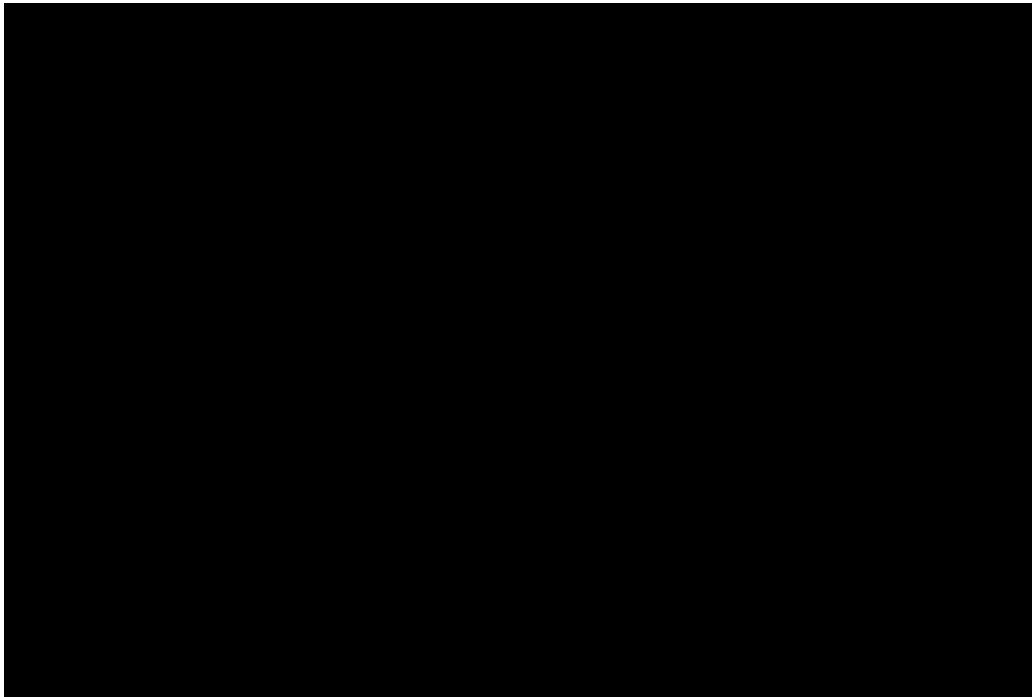
VI.1 - LES MATERIAUX ANCESTRAUX UTILISES POUR LA RECONSTRUCTION DES MAUSOLEES

Quels sont les matériaux utilisés pour effectuer ce travail ?

VI.1.1 LE BANCO NOIR DE BAS-FONDS :

Il provient d'un endroit situé près de Koreomé, au Sud de la ville, à une dizaine de kilomètres.

Il est utilisé en mortier simple sans adjuvant pour hourder les pierres que l'on appelle des pierres d'alhore. [REDACTED]



Il a une deuxième utilité, lorsqu'il est mélangé et nourri avec de la paille de riz, il sert d'enduit en première et deuxième couche ou en couche d'accrochage pour une troisième couche. Il sert également d'enduit de finition ou d'étanchéité.

VI.1.2 LA PIERRE CALCAIRE D'ALHORE :

Ce sont des gros morceaux qui sont retaillés et hourdés au mortier de banco pour la construction des murs, d'épaisseur environ 60 à 80 cm.

Les dimensions de ces pierres volumétriques sont entre 80 cm par 60 cm et 100 m de hauteur. Elles servent de socle pour poser la première pierre. Mais en petits morceaux, elles sont fixées dans le mortier pour réduire les joints entre les gros morceaux ou pour niveler la hauteur. La carrière dont elles sont extraites est assez éloignée de la ville.

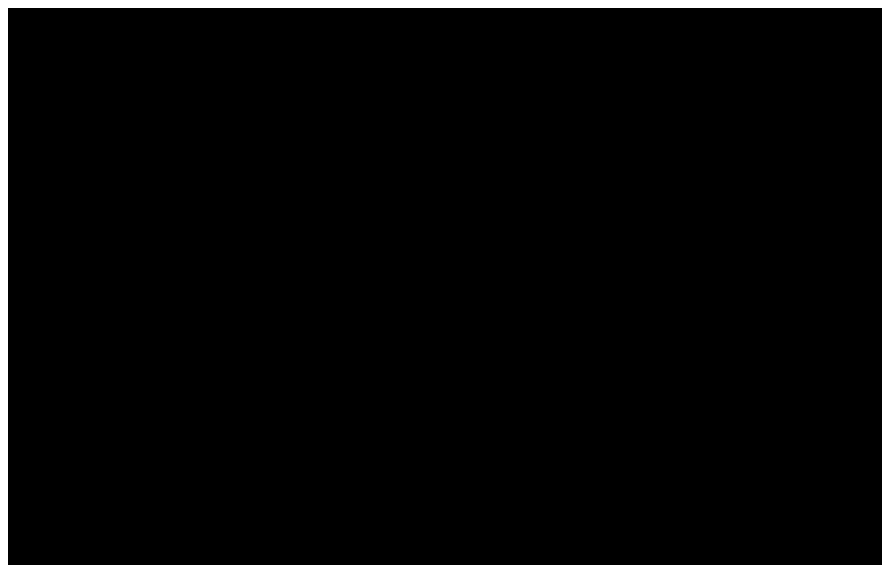
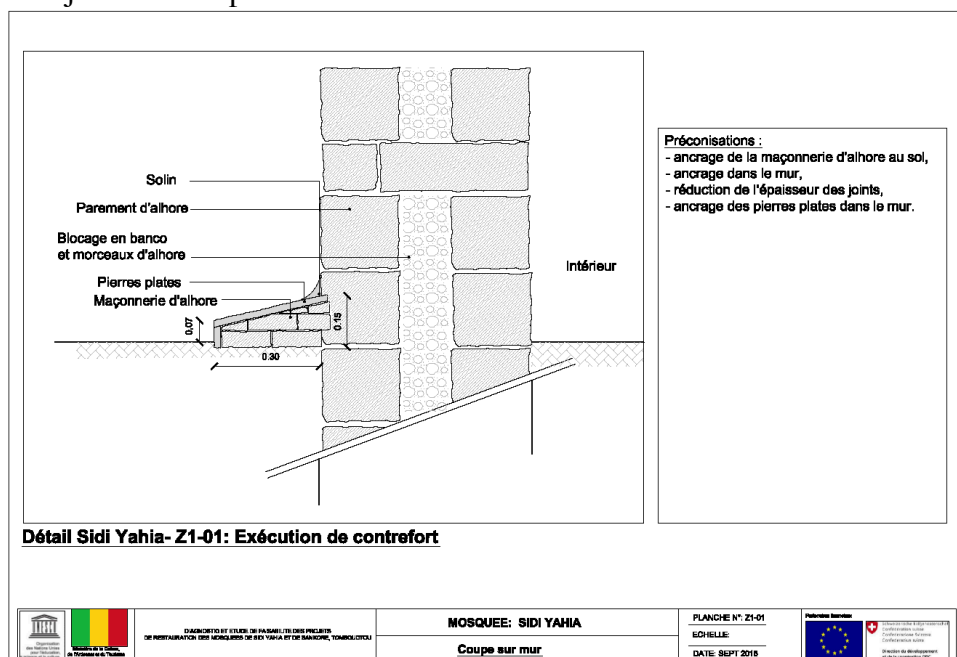


Schéma de jonction des pierres d'alhore et de banco.

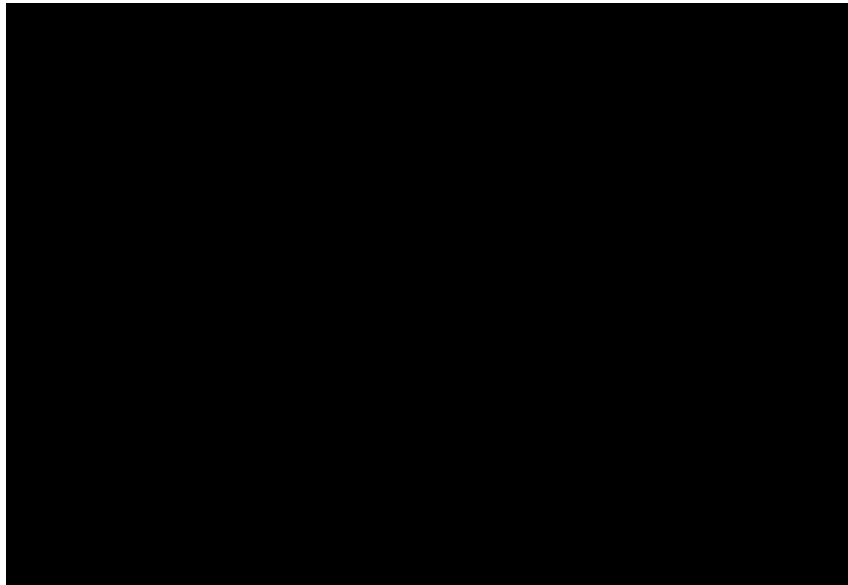


VI.1.3 LE BACA-BACA :

Le baca-baca est de la pierre d'alhore à l'état brut qu'on écrasera et qu'on fera arroser avant de poser une première couche d'enduit en banco cassé avec du sable.

VI.1.4 LA PIERRE OU TERRE DE BOUREM :

C'est une sorte de roche calcaire composée de cristaux plus denses et plus durs que la terre argileuse, on la pile, on la tamise et on la mélange à trois fois plus de sable fin et on y verse un liquide chaud, gras et gluant composé d'eau, de gomme arabique et de beurre de karité pour obtenir un enduit très précieux et rare que l'on appelle la terre de Bourem.

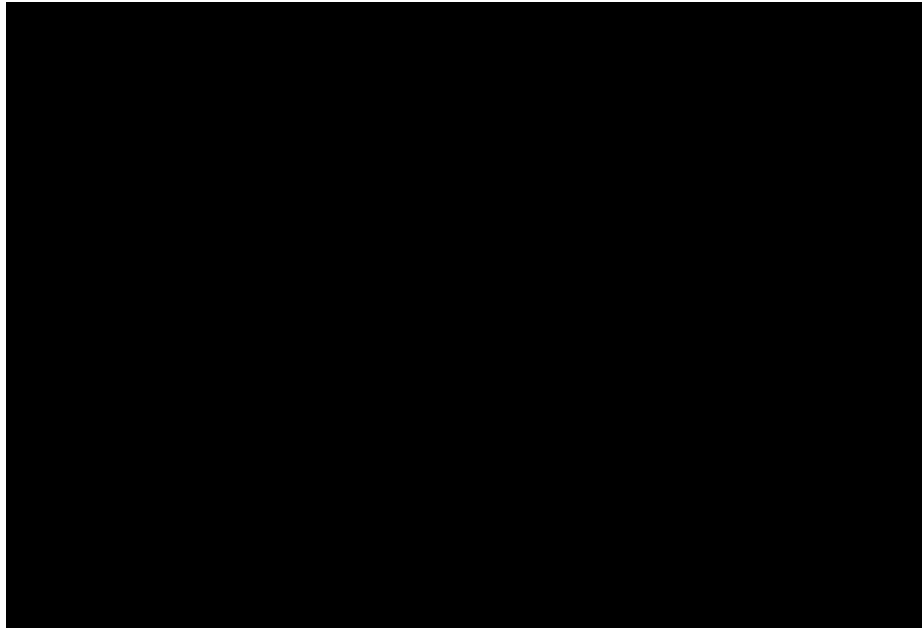


VI.1.5 LE BOIS :

Le bois de rônier.

La toiture du mausolée est constituée des poutres en bois qui sont des troncs de palmiers d'une essence particulière le bois de rônier. Il résiste aux termites et autres insectes. Actuellement, il est assez difficile de s'en procurer, il faut aller jusqu'à 200 km de Tombouctou dans la forêt de Nyafunké pour trouver de tels troncs.



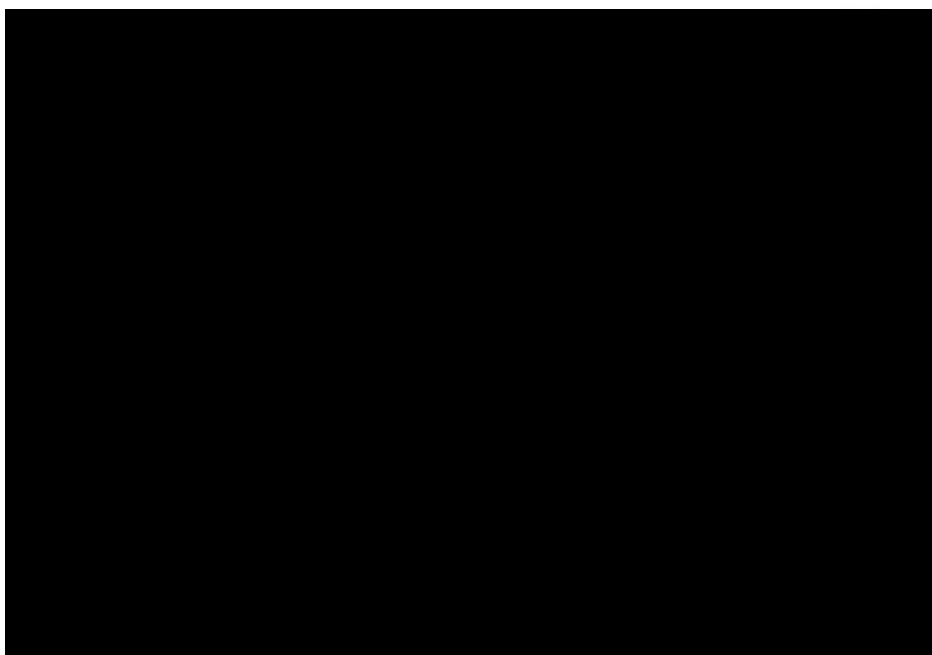


VI.1.6 LES GAULETTES :

Sur ces troncs, sont mis en place des branchages que l'on appelle **gaulettes**, qui sont disposées perpendiculairement aux poutres des couvertures.

Ce sont des tiges d'euphorbe, qui est une plante qui pousse dans le désert. Elle a d'ailleurs par ailleurs une vertu médicale puisque sa sève blanche permet de soigner certaines maladies.

Les gaulettes proviennent de deux types d'arbustes, soit le ndouley ou le schaboy.



VI.1.7 LE BOIS DE HASU (MAERUA CRASSIFOLIA) :

Les morceaux de bois que l'on observe sur les formes pyramidales des minarets, ne sont pas laissés par erreur sur un chantier en cours d'exécution, mais ont deux missions très particulières. Tout d'abord, ces morceaux de bois robustes, qui pénètrent profondément à l'intérieur de la structure du minaret, assurent une sécurité pour la structure, assurant une résistance mécanique, mais également servent aussi d'échafaudage naturel lorsque les minarets sont restaurés, une fois par an, à une période qui n'est pas fixe mais qui se trouve aux alentours de Noël.

Cet échafaudage naturel est fait en bois de hasu (*maerua crassifolia*) qui est un bois imputrescible qui, même exposé à la pluie et au vent peut durer près de cinq siècles.

Mais ce bois est difficile à trouver actuellement. Pour récupérer des essences de ce type, il a été nécessaire de faire un programme de plantation de hasu pour continuer à pérenniser cette tradition compte tenu de la particularité très spécifique de ce bois et de sa résistance.

(cf. photographie ci-jointe).





VI.1.8 LA GOMME ARABIQUE :

La gomme arabique est un produit végétal qui provient des acacias.

VI.1.9 LE BEURRE DE KARITE :

Le beurre de karité est une graisse végétale extraite des graines de fruits du karité.

VI.1.10 LA PAILLE DE RIZ :

La paille de riz est récupérée dans les champs de riz après la récolte.

Ses tiges sont broyées ou découpées en petits morceaux et on l'ajoute au banco préalablement pétri et bien mouillé, ce qui fait une sorte de ce que l'on pourrait appeler du torchis ou du pisé en Europe.

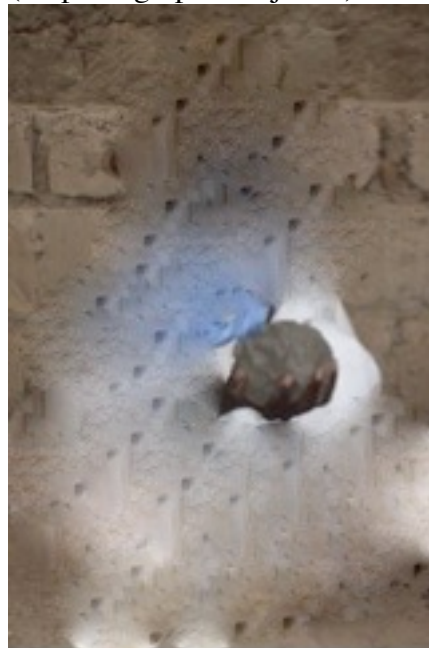
VI.1.11 L'ARGILE :

L'argile est extraite des mares. Elle sert à constituer les briques qui participent aux éléments de la structure.



Elles existent sous deux formes, soit cylindrique soit rectangulaire.

Lorsqu'elles sont bien pétries, les pierres en argile cylindrique servent, en règle générale, pour former les cônes des murs ou les minarets, car il est plus facile de les modeler en forme conique. (cf. photographie ci-jointe).





Actuellement, dû à l'évolution probablement européenne, il existe également un autre type de briques qui sont les briques rectangulaires qui sont fabriquées dans un moule rectangulaire de dimensions variables, allant de 40 cm de long sur 20 cm de large, et de 50 cm de long à 25 cm de large et de 20 cm de hauteur. (cf. photographie ci-jointe).





Figure 18 : Concasses d'*allhor* et briques en terre crue

Ce principe de réfection, plus moderne, n'est pas utilisé pour les minarets qui sont élevés et difficiles d'accès. Ils sont rénovés avec les pierres en argile de forme cylindrique.

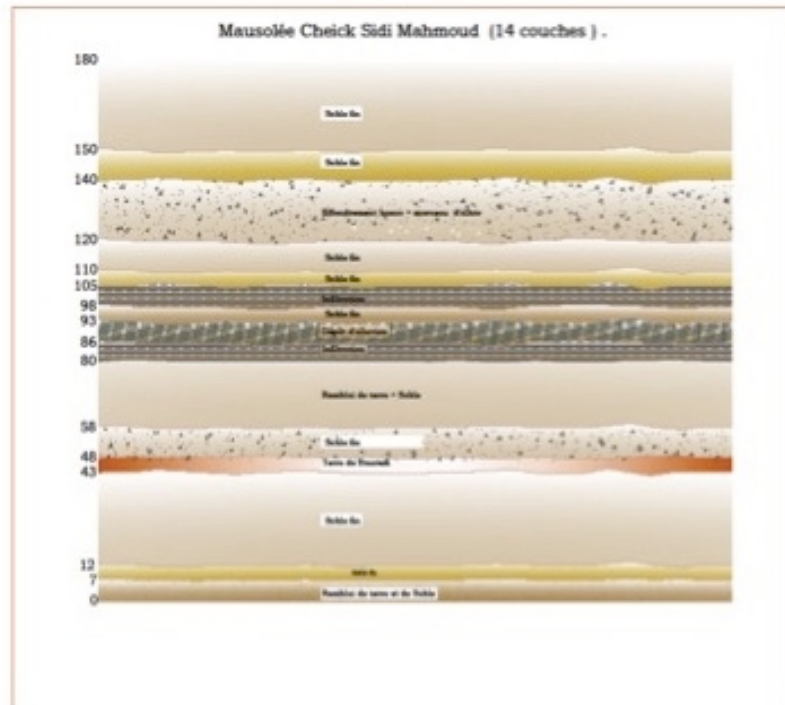
VI.1.12 LES PORTES ET FENETRES :

Les portes et fenêtres sont faites avec du bois rouge du type okoumé mais parfois également en bois blanc.

VI.2 - PRINCIPE TECHNIQUE CHRONOLOGIQUE DE CONSTRUCTION

Le principe technique chronologique de construction est le suivant

- 1) Pour retrouver les fondations des mausolées, certains d'entre eux ont des épaisseurs très importantes puisque, pour au moins l'un d'eux, il a fallu creuser 14 couches ou strates qui ont été dégagées. (cf. photographie ci-après).



- 2) La préparation du terrain pour la cérémonie avec pose de la première pierre et préparation de la terre de Bourem.
- 3) L'implantation des fondations après les fouilles qui ont débarrassé les couches anciennes avec les sacrifices et mesures spécifiques qui sont développés dans un paragraphe particulier.
- 4) Les maçonneries en élévation qui sont soit des boules de banco, soit des maçonneries rectangulaires.
La maçonnerie est faite en briques de banco et en pierres d'alhore, avec mortier de banco. La sous-face toiture était faite en banco et est toujours faite de la même façon.

- 5) La charpente est en bois de Rônier. Ces poutres sont mises au-dessus des murs et sont encastrées avec du mortier de banco et des morceaux d'alhore.
- 6) Au-dessus sont fixées les gaulettes. Elles sont disposées perpendiculairement aux poutres. Elles sont soigneusement bloquées sur les poutres avec du mortier de banco pour éviter qu'elles ne se déplacent.
- 7) Des nattes sont disposées sur les gaulettes.
Ces nattes sont de grande taille, et sont découpées de façon à fermer entièrement la surface à couvrir avec du banco.
- 8) Au-dessus, on écrasera du baca-baca qui est de la pierre d'alhore qu'on fera arroser avant de poser une première couche d'enduit en banco cassé avec du sable.
- 9) Construction des acrotères pour protéger le toit et les murs contre les méfaits de l'eau et de la pluie.
- 10) Le revêtement intérieur était antérieurement un enduit au mortier de banco, il est actuellement conservé en enduit au mortier de banco.
- 11) Le revêtement extérieur, qui était en pierres d'alhore avec mortier en banco est restauré en pierres d'alhore.
- 12) Les travaux d'enduit se font en trois couches successives en même temps que l'on construit la structure de la couverture de l'ouvrage.
 - Une première couche d'enduit en banco cassé avec du sable,
 - une deuxième couche en banco pourri avec de la balle de riz comme couche d'étanchéité,
 - une troisième couche de finition qui est une couche fine.



Mausolée Alpha Moya: travaux de crépissage :pose de la première couche en mortier de banco stabilisé avec de la paille de riz



Mausolée Alpha Moya: La couche finale de l'enduit au mortier de banco stabilisé avec la poudre de balle de riz et appliquée à la manière sanfa-sanfa.

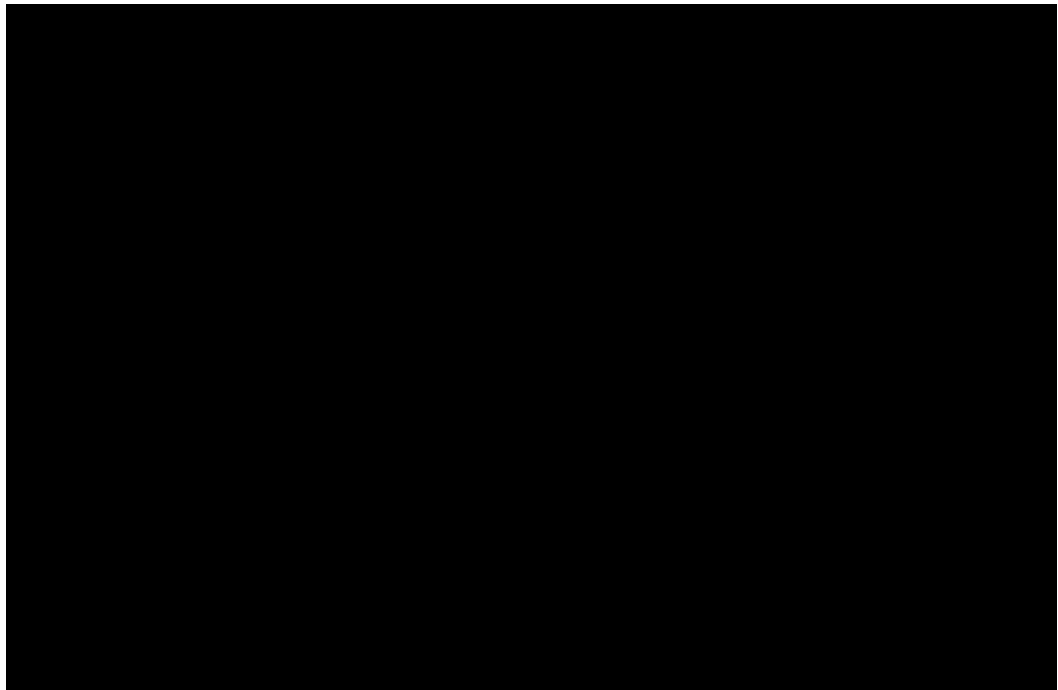
- 13) Les menuiseries sont posées en dernier ; elles sont en bois blanc peints ou en bois rouge de type okoumé.
- 14) La décoration intérieure dépend de chaque mausolée, le cas échéant.

L'ensemble de la restauration dure environ deux semaines, avec en plus deux autres semaines pour contrôler l'arrivée et le choix des matériaux. Soit un mois environ par mausolée.

VI.3 -

[REDACTED]
[REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]



[REDACTED]
[REDACTED]

VI.3.1

[REDACTED]

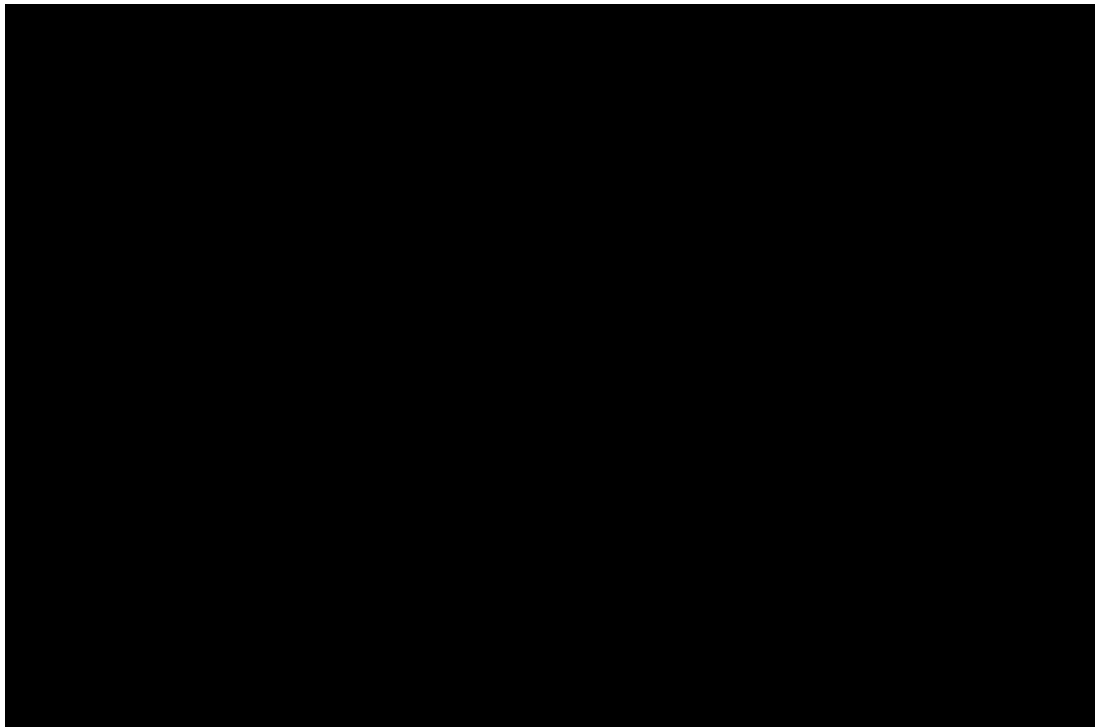
[REDACTED]

[REDACTED] dont la liste figure ci-dessous :

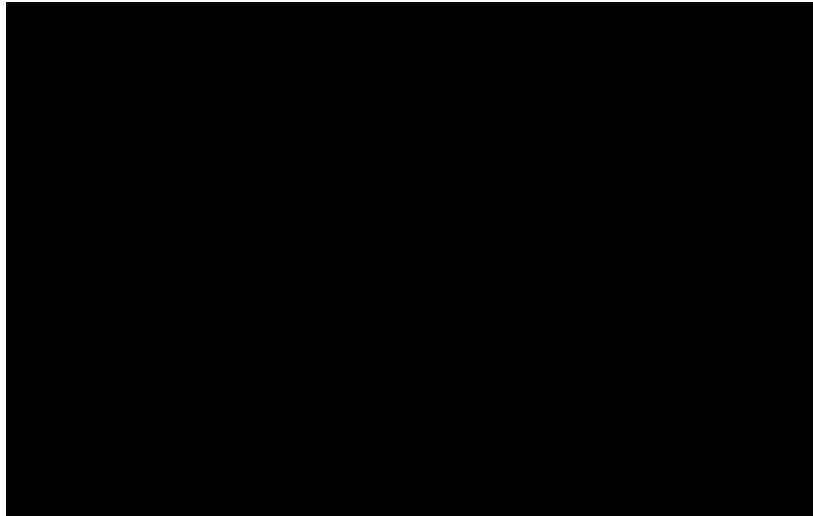
- Cheikh Abdalha et son disciple n°19-20,
- Cheikh Bahaber-babadie n°17,
- Cheikh Ahmadou Foulani n°18,
- Cheikh Boukkou n°9,
- Cheikh Aboul KassimAttaouaty n°4,
- Cheikh Mohamead Macina El Foulani n°22,c
- Cheikh nouh n°22,a
- Cheikh Ousman El Kebir n°22,b
- Cheikh sisi Ahmed Ben Amar Arragadi n°3,
- Cheikh sisi el Mokhtar n°12,
- Cheikh Sidi Mahmoud Ben Omar n°1,
- Cheikh sisi Mouhamad el Michy n°5,
- Cheikh Alpha Moya n°13.

[REDACTED]

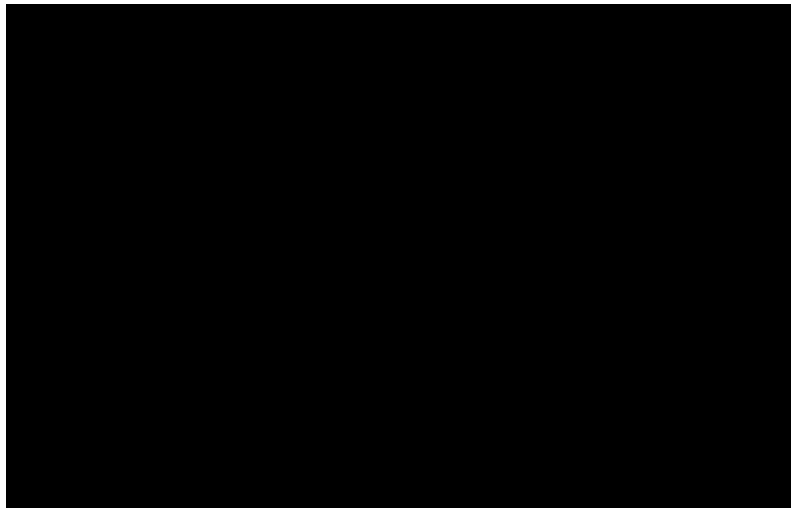
Cheickh Abdalha et son disciple n°19-20



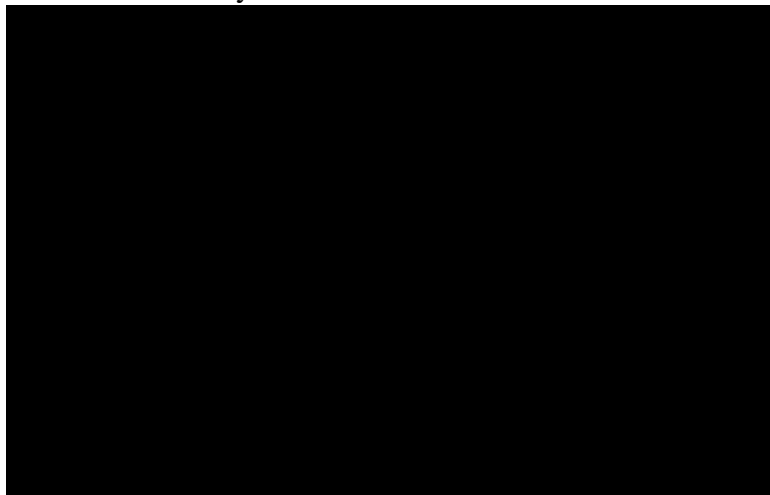
Cheickh Bahaber-babadie n°17, Cheickh Ahmadou Foulani n°18



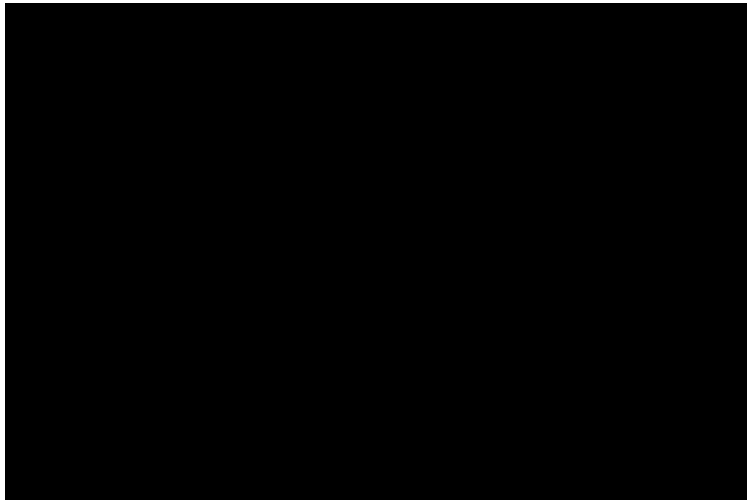
Cheickh Boukkou n°9



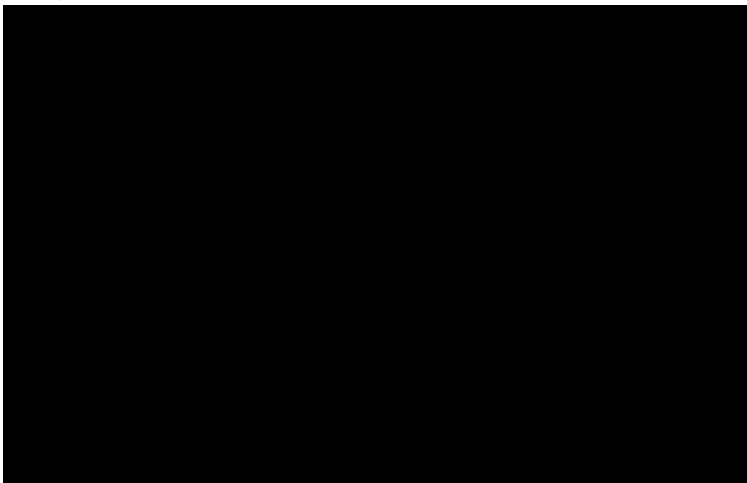
Cheickh Aboul Kassim Attaouaty n°4



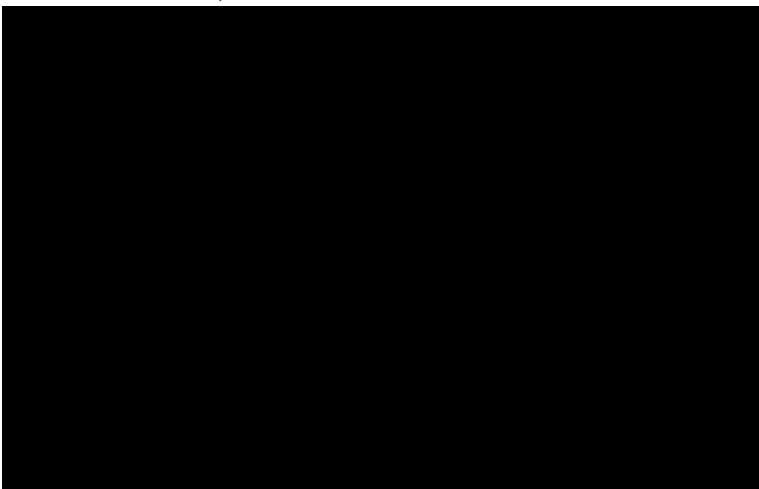
Cheickh Mohamead Macina El Foulani n°22,c



Cheickh nouh n°22,a



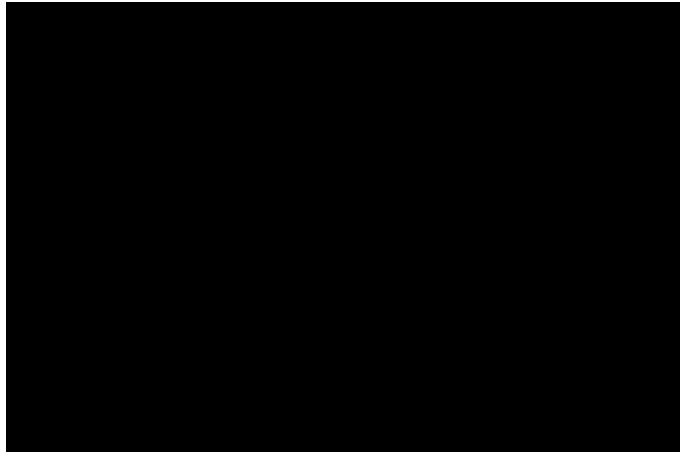
Cheickh Ousman El Kebir n°22,b



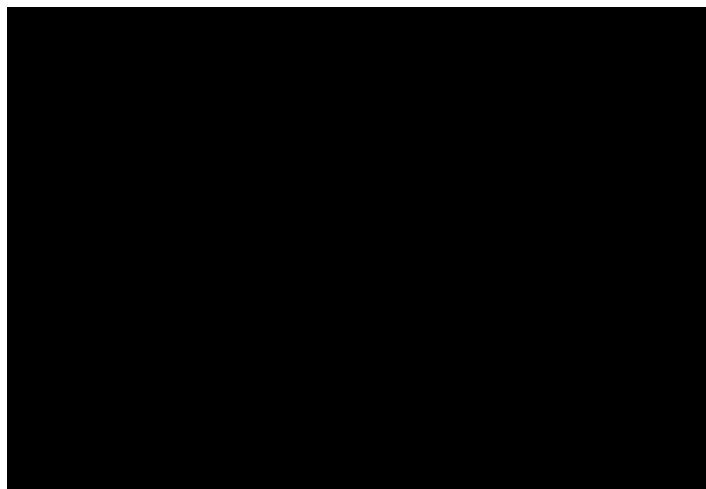
Cheickh sidi Ahmed Ben Amar Arragadi n°3



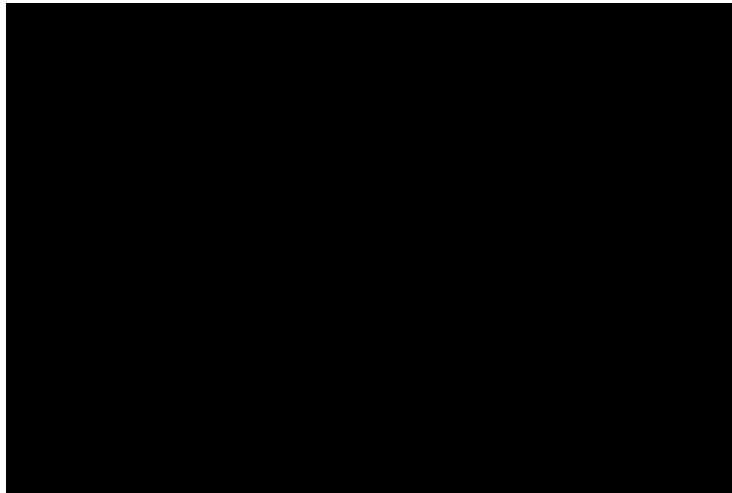
Cheickh sidi el Mokhtar n°12



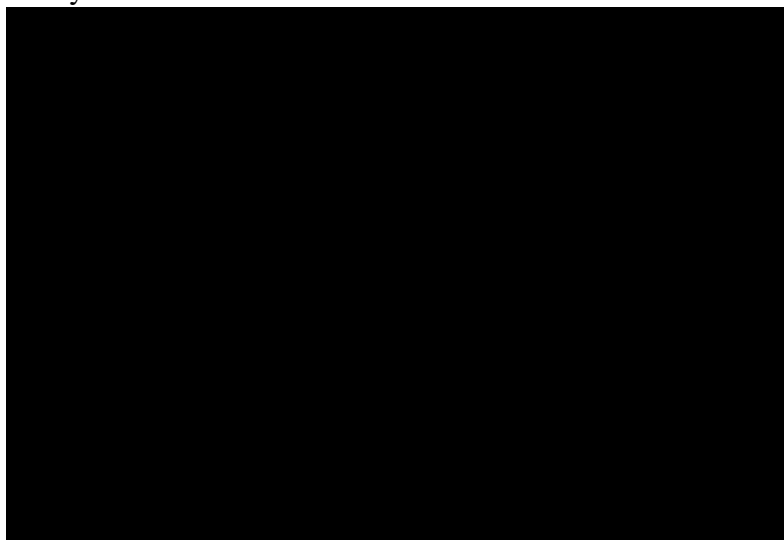
Cheickh Sidi Mahmoud Ben Omar n°1



Cheickh sidi Mouhamad El Michy n°5



Cheickl Alpha Moya n°13



VI.4 -

[REDACTED]
[REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED]

VII. - [REDACTED]

Peu de sources historiques traitent de la valeur monétaire des Biens Culturels de Tombouctou. En effet, l'évaluation d'un Bien Culturel est difficile voire impossible, car en plus de sa valeur économique, ce Bien peut être d'une signification culturelle et même spirituelle pour les communautés. Dans certains cas ce Bien présente une Valeur Exceptionnelle Universelle et est un Bien du patrimoine mondial : le Bien Culturel de Tombouctou s'inscrit en droite ligne dans ce cadre.

Selon des sources historiques locales comme le Tarikh El Fettach et le Tarikh Es-Soudan, deux types d'informations sont disponibles et font allusion aux gestes de généreux donateurs tant pour la construction que pour l'entretien des mosquées.

Barth (IV, P 37) cité au point a) du sous titre II.4 - les sites de Tombouctou de la première partie du présent document, parle d'une inscription encore visible de son temps mais presque illisible, au-dessus de la porte principale indiquant la date de 1327 et le nom de Mansa Moussa. Elle fut construite par l'Architecte Andalou Abu Es Haq Es Saheli al-Touwaidjin à qui l'Empereur du Mali offrit [REDACTED]

qui représente la somme perçue par Andalou Abu Es Haq Es Saheli al-Touwaidjin pour construire la seule mosquée de Djingareyber en 1325.

Au titre des réparations annuelles, Essadi (1987, 98) dans le sous titre III.3 - intitulé Formes et sources de Financement de la première partie du document, retrace les efforts de collecte et d'organisation entrepris par les populations pour la réfection de la mosquée de Djingareyber : « L'usage était tel que les fidèles qui venaient prier à la mosquée donnassent à titre de subvention [REDACTED]

montant annuel consacré par les populations à l'entretien de la mosquée de Djingareyber.

La valeur monétaire des Biens Culturels est aussi sous évaluée ou manque de statistiques fiables, car dans le processus d'entretien des mosquées et des mausolées, il y a un mutisme autour de la question du financement qui est lui-même certainement lié à l'anonymat de donateurs comme recommandé par la religion musulmane pour les actions nobles ce genre ; tel le cas de la généreuse femme de Sokolo qui a financé la mosquée - Université de Sankoré et dont le nom est resté dans l'anonymat ; pour cette raison fondamentale, l'histoire économique de Tombouctou est également muette sur le coût, l'équipement, la conservation et l'entretien de ces Biens Culturels.

Par ailleurs, selon le rapport final de reconstruction des mausolées¹¹ deux documents fondamentaux ont été élaborés, à savoir :

- un manuel de restauration et de conservation,
- un guide d'entretien des mausolées reconstruits et réhabilités de Tombouctou, qui est un document illustré servant à la fois d'outil de travail pour les maçons, mais aussi une référence sur les données statistiques économiques des investissements futures à consentir dans le cadre de la pérennisation des mausolées reconstruits.

À titre d'évaluation monétaire pour les entretiens et le suivi des mausolées, le guide suggère la mise en place d'un fonds d'entretien puis évalue le coût d'entretien par mausolée ainsi qui suit :

Nom du mausolée	
1. Cheikh sidi boukassim attawati	
2. Cheikh El micky	
3. Cheikh arragadi	
4. Cheikh sidi mahmoud	
5. Cheikh sidi elmoctar el kounti	
6. Cheikh Alpha moya	
Cheikh Mohamed boukkou	
7. Cheikh Mahamane tamba -tamba	
8. Cheikh Askia	
9. Cheikh Taleb abdallah et son disciple	
10. Cheikh nouh kabara	
11. Cheikh Mohamed al fullani kabara	
12. Cheikh Ousmane elkebir kabara	
13. Cheikh Baba idjé mosquée djingareyber	
14. Cheikh Ahmed al fulani	

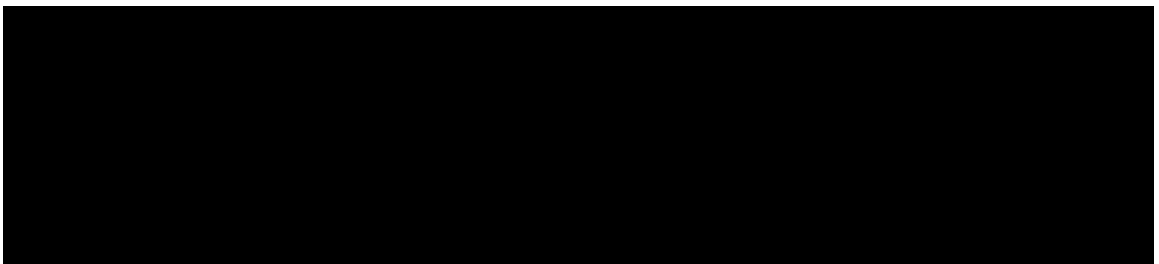
Ce montant aussi bien que ceux offerts lors de la construction de la mosquée en 1325 [REDACTED] peuvent faire l'objet d'une prise en charge dans le cadre des réparations [REDACTED] [REDACTED] et des réparations collectives ou communautaires [REDACTED] [REDACTED]

VIII. - DE L'AMPLEUR DES PREJUDICES RELATIFS A LA DESTRUCTION DES MAUSOLEES A TOMBOUCTOU

VIII.1 - LA CORPORATION DES MAÇONS

Cet organisme très important est essentiel pour la réfection des mausolées.
Il intervient pour les travaux et l'entretien et la surveillance

VIII.1.1 COUT DES TRAVAUX LA CORPORATION DES MAÇONS



- les 2 responsables généraux attachés aux mosquées [REDACTED]
- les 16 responsables de mausolées [REDACTED]
- les 2 adjoints, pour chacun des mausolées, c'est-à-dire 32, [REDACTED]
- chacun de ces adjoints a 4 aides, soit 128 personnes (32 x 4) [REDACTED]
- les 135 aides, [REDACTED]

Soit un montant total de :

[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

Pour restaurer un mausolée, si l'on considère le temps nécessaire à la supervision de l'approvisionnement, le repérage du site et l'exécution de la supervision, on peut admettre qu'il faille un mois pour restaurer un mausolée, soit 25 jours puisque le vendredi est jour de prière.

Au total, [REDACTED] pour la réfection des mausolées.

VIII.1.2 SURVEILLANCE ET REPARATION DES MAUSOLEES

La corporation des maçons servira en même temps de surveillant des mausolées et interviendra environ deux fois par an : une fois pour les petites réparations et une fois, aux alentours de Noël, puisque c'est la fête du Prophète.

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

VIII.2 - PREJUDICE ECONOMIQUE DIRECT A TOMBOUCTOU :

VIII.2.1 PRINCIPES GENERAUX

Pour analyser ce préjudice économique, il était important de se référer au nombre de visites faites sur le site par les touristes et les pèlerins. Ould Sidi (2006, 110) 12 présente les arrivées de touristes ainsi que les nuitées passées ainsi qui suit :

En 2006 :

- le nombre d'arrivées des nationaux était de 40 368,
- le nombre de nuitées des nationaux était de 41 511,
- le nombre d'arrivées des étrangers était de 3 224,
- le nombre de nuitées des étrangers était de 5 318.

On peut admettre que ce tourisme augmente et ce jusqu'en 2012 . L'Expert a choisi de proposer une augmentation similaire chaque année pendant 5 ans qui serait basée sur 10% des nombres identifiés en 2006, ce qui correspond à une augmentation annuelle d'environ 7% soit :

- pour les arrivées des nationaux 40 368 : 4 040 environ en plus chaque année,
- pour les nuitées des nationaux 41 511 : 4 150 environ en plus chaque année,
- pour les arrivées des étrangers 3 224 : 320 environ en plus chaque année,
- pour les nuitées des étrangers 5 318 : 530 environ en plus chaque année.

Soit un total arrondi estimé de :

- pour les arrivées des nationaux : 61 000,
- pour les nuitées des nationaux : 62 000,
- pour les arrivées des étrangers : 4 800,
- pour les nuitées des étrangers : 8 000,

À partir de ces données, les Experts ont estimé les pertes pendant les trois premières années qui sont dues à la période d'occupation de Tombouctou et de dégradation par les djihadistes c'est-à-dire d'avril 2012 à mars 2015. Puis, dans les deux années suivantes, de mars 2015 à mars 2017, il y a eu une perte d'activité à la suite de la réfection de ces mausolées. En effet, en 2012, la population était d'environ 70 000 personnes sur Tombouctou, elle est aujourd'hui de 55 000, soit environ 20% de moins.

On peut considérer que les activités économiques sur le site ont baissé de 20%, soit la moitié à cause de l'instabilité politique et l'autre moitié à cause de la non-affectation de ces monuments pour lesquels les pèlerins n'ont pas encore retrouvé la sérénité intellectuelle et la tranquillité à la suite du traumatisme moral qu'ils ont subi.

C'est pourquoi 10% du montant des pertes annuelles pendant la période de dégradation des mausolées seront affectés aux deux années suivantes, de mars 2015 à mars 2017.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Pour ceux qui se déplacent en avion, ils sont accueillis par un chauffeur avec quatre personnes par voiture environ. [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED].

[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

[REDACTED]

VIII.2.1.2 COUT DES GUIDES

Le coût des guides est également à ajouter au coût à prendre en compte :

La grande saison est de six mois au cours de laquelle on peut considérer que les guides sont pris à mi-temps compte tenu du nombre de touristes, soit 15 jours, il y a un guide par mausolée, [REDACTED]

La petite saison, qui dure trois mois : dans cette période, les guides seront utilisés moins souvent, soit 10 jours environ pour 16 mausolées, [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

[REDACTED]

VIII.2.1.3 COUT DE DEPLACEMENT DES TOURISTES NATIONAUX

On peut considérer qu'un quart des touristes se déplacent pour retrouver leur famille, soit $61\,000 / 4 = 15\,250$ personnes.

Les autres sont des visiteurs n'ayant pas d'attache sur place, soit 45 750 personnes. La différence est importante compte tenu du contexte économique.

En effet, les traditions du Mali sont encore plus prononcées que les traditions africaines.

[REDACTED]

[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED]

Soit :

[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED]

VIII.2.3 PERTE AU NIVEAU NATIONAL SUR BAMAKO

VIII.2.3.1 PERTE ECONOMIQUE DURANT LES TROIS ANNEES DE DESTRUCTION ET DE REFECTION DES MONUMENTS

Les touristes qui s'acheminent à Tombouctou passent, pour la plupart, par Bamako. C'est à partir de cet endroit que le calcul de la perte économique au niveau national sera faite.

Deux types de touristes sont concernés :

- Les touristes étrangers
- Les touristes nationaux

- Touristes nationaux :

Concernant les déplacements des nationaux, on admettra qu'ils trouvent des hôtels à 50% moins cher que pour les touristes étrangers,

[REDACTED]

En ce qui concerne les repas, on considère que cela correspondra à des montants du quart des frais des touristes étrangers,

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

[REDACTED]

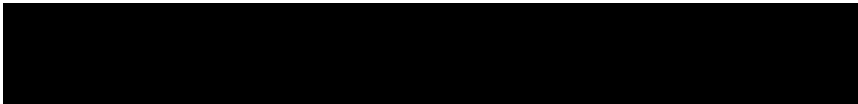
	A
	A
	A
	A
	A
	A

La perte économique total est de :

Perte économique total pour les 3 années	Montants	
Touristes nationaux		
Touristes étrangers		
Total		

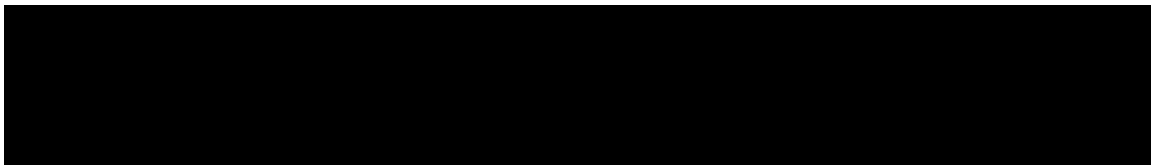
VIII.2.3.3 PERTE ECONOMIQUE CONCERNANT LES DEUX ANNEES QUI ONT SUIVI JUSQU'EN MARS 2017

Concernant les deux années qui ont suivi jusqu'en mars 2017, les Experts ont estimé à 10% la perte d'activité par rapport à ce qui était perdu normalement pendant les années de dégradation des mausolées, soit 10% du montant total rappelé ci-avant, ramené à une année et multiplié par les deux années concernées.



VIII.2.3.4 TOTAL RELATIF A LA PERTE ECONOMIQUE.

le préjudice économique pour le Mali de ces dégradations de mausolées s'élève au montant estimé de :



VIII.2.3.5 PERTE DE BILLETS D'AVION.

Le prix d'un billet d'avion moyen est de 1 000,00 €, mais ce montant bénéficie à AIR FRANCE, il n'y en a qu'une petite partie qui est attribuée à l'Administration de l'aéroport, c'est-à-dire à l'État du Mali.

En effet l'aéroport touche des redevances aéronautiques basées sur l'avion et sur le nombre de passagers.

Si on admet 15 euros par passager on obtiendrait

Pour les touristes étrangers :

pour 4 800 passagers x 15 € = 72 000,00 €

Pour les touristes nationaux :

Si on considère que la moitié seulement prend l'avion soit :

61 000 : 2 = 30 500 personnes

Le taux admissible pour ces vols semi-nationaux peut être estimé à 10 € par passager.

Soit 30 500 x 10 = 305 000,00 €.

A partir de ces montants on calcul une perte :

- pour les 3 années correspondant à la période entre la destruction et la réfection pour les touristes étrangers et nationaux :

305 000,00 € + 72 000,00 € x 3 ans = 1 131 000,00 €

- pour les deux années de 2016 à 2017

Concernant les deux années qui ont suivi jusqu'en mars 2017, les Experts avaient estimé à 10% la perte d'activité par rapport à ce qui était perdu normalement pendant les années de dégradation des mausolées, soit 10% du montant total rappelé ci-avant, ramené à une année puis comptabilisé pour ces 2 années soit :

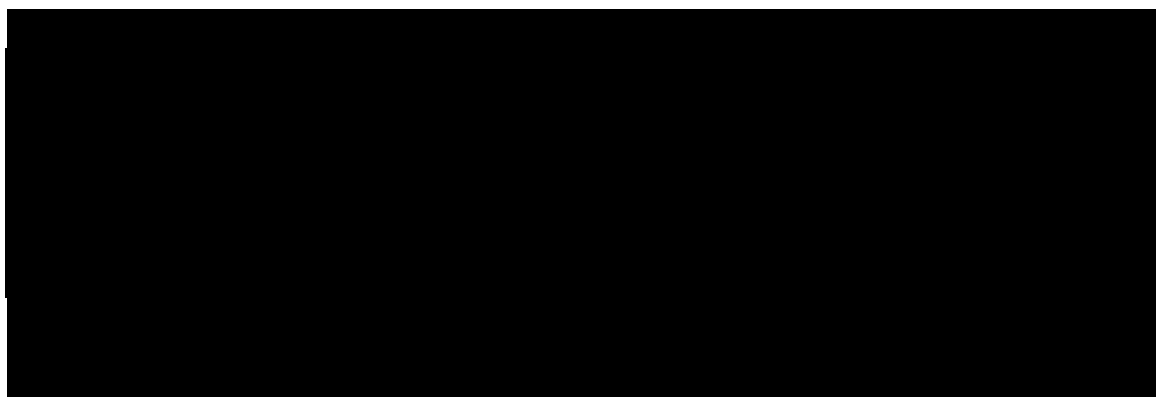
$$1\,131\,000,00\,€ \times 10\% / 3 \times 2 = 75\,400,00\,€$$

Total des pertes dues aux taxes sur les passagers des avions :

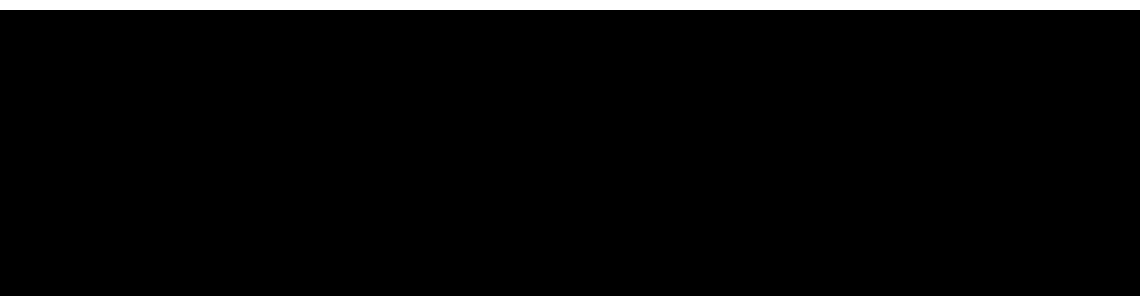
	Montant	personne		Total
Billet d'avion	1 000,00 €			
redevances aéronautiques étranger	15,00 €	4800		72 000,00 €
redevances aéronautiques nationaux	10,00 €	30500		305 000,00 €
Perte taxe aéroport pour 3 années				1 131 000,00 €
Perte taxe aéroport pour les 2 années 2016 et 2017			10%	75 400,00 €
Total des pertes dues aux taxes sur les passagers des avions				1 206 400,00 €

Soit un total de **1 206 400,00 €** pour les pertes liées aux billets d'avion

VIII.2.3.6 TABLEAU RECAPITULATIF DU PREJUDICE DIRECT A BAMAKO



VIII.2.4 RECAPITULATIF DU PREJUDICE ECONOMIQUE TOTAL ESTIME SUR TOMBOUCTOU ET BAMAKO



VIII.2.5 COUT DES TRAVAUX DE RESTAURATION DES MAUSOLEES

Les travaux de restauration ont été estimés, [REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED]

Le coût de restauration de ces mausolées qui figure ne prend pas en compte deux mausolées de Bahaber Babadie et celui de Ahmadou Fulane contigus à la mosquée de Djingareyber et qui ont fait l'objet de la phase pilote.

Si l'on estime au prorata des montants globaux de l'ensemble des réfections des autres mausolées, hors frais de cérémonies rituelles on obtient :

([REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Concernant les frais rituels, si l'on fait un prorata entre la totalité des mausolées par rapport à ceux qui ont été mis, [REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Lorsque l'on considère les écrits transmis pour les sacrifices rituels, on obtient, en extrayant des textes les phrases suivantes :

« pour l'ensemble des travaux de reconstruction des mausolées détruits en 2012, après différentes consultations auprès des autorités de la ville, des notabilités et de l'Imam de Tombouctou, il faut sacrifier une dizaine de taureaux et procéder à des séances de lecture publique du Coran et autres veillées et récits... [REDACTED]

[REDACTED] ». [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]

[REDACTED]

Il faut rapprocher ce montant du bilan financier qui a été transmis par certaines organisations dont les extraits donnent ceci : *« pour rappeler le montant total des travaux y compris les frais administratifs et les frais mutualisés et les frais destinés aux cérémonies rituelles et religieuses, [REDACTED] »*.

Tel que rappelé dans le texte du bilan financier, [REDACTED]
[REDACTED]

[REDACTED] qui ne tenait probablement pas compte de deux mausolées complémentaires (Bahaber Babadie et Ahmadou Fulane) pris en compte dans le calcul [REDACTED], la part relative à la restauration estimée de ces deux mausolées y compris [REDACTED]

C'est pourquoi le montant global calculé [REDACTED] pour l'ensemble des restaurations, montant qui paraît le plus représentatif du coût réel des travaux.

IX. - DE LA GESTION DU BIEN TOMBOUCTOU

Le Ministère Malien chargé de la Culture a mis en place suivant le Décret 93-203 / P-R.M. en date du 11 juin 1993 **la Mission Culturelle de Tombouctou** qui est une structure légère dont le rôle fondamental est d'assurer en collaboration avec les structures communautaires (chefs religieux, corporation des maçons) la préservation et la mise en valeur des sites.

Le Bien Tombouctou étant localisé sur le périmètre de la commune urbaine de Tombouctou est aussi un patrimoine de la mairie qui y veille.

Les comités gestion des mosquées constitués des Imams et des maçons participent à la gestion du bien ; que les travaux se passent dans d'excellentes conditions. C'est la corporation des maçons qui gère cet ensemble, tant au niveau de la reconstruction que de l'entretien. Cette corporation actuellement avant de procéder aux travaux d'entretien et de reconstruction procède à des sacrifices rituels très précis ; ainsi sept catégories de céréales sont préparées et réparties dans la fondation des murs en amont des travaux pour que les travaux se passent dans d'excellentes conditions.

Du côté des Imams des mosquées et des responsables des mausolées, des lectures du Coran accompagnées de sacrifices de bœufs sont organisés pour sécuriser les travaux.

La fin des travaux de reconstruction a été célébrée par une cérémonie de sacralisation qui n'a pas eu lieu à Tombouctou depuis deux siècles récits pour ; sont exécutés avant la mise en place des fondations.

Les responsables des mausolées ont cependant besoin d'être organisés et mieux structurés.

X. - DU MECANISME TRADITIONNEL DE REGLEMENT DES CONFLITS

Suite à la signature des Accords pour la paix issus du processus d'Alger, en mai et juin 2015, le Mali s'est inscrit dans un processus de reconstruction et de reconsolidation de la paix sur l'ensemble du territoire. Dans ce processus, la culture est placée au centre des préoccupations, car elle est non seulement de renforcement de la paix mais aussi moteur du développement.

Cette partie de l'article traite de la contribution de Tombouctou à la consolidation de la paix, mais aussi des recettes proposées par la ville face au phénomène de terrorisme et de situation de conflit permanent.

X.1 - DE L'EXPERIENCE DES RENCONTRES INTERCOMMUNAUTAIRES

Au Mali, la leçon la plus importante du processus de paix, réside dans le fait que cette Paix a été conçue et mise en œuvre par les Maliens. Une paix inclusive dont la particularité se fonde sur les paramètres culturels et surtout sur la participation massive de toutes les communautés au processus de rencontres intercommunautaires pour la réconciliation et la consolidation de la culture de la Paix.

L'étude intitulée *Synthèse du Processus des Rencontres Intercommunautaires du Nord du Mali*¹³ réalisée par le Commissariat au Nord et l'Aide de l'Eglise Norvégienne, fait ressortir la tenue de 38 Rencontres Inter communautaires pour la période allant du 14/10/95 au 22/03/96. Les Rencontres Inter communautaires de la Réconciliation et de la consolidation de la Paix ont largement traduit l'engagement de la société civile et ont permis d'aboutir à des résultats tangibles :

- restaurer la confiance entre les différentes communautés,
- rétablir le dialogue sur la base des alliances et des complémentarités interethniques,
- renforcer la dynamique de la Paix et de la réconciliation,
- rétablir les circuits d'approvisionnement à travers la réouverture des marchés et des foires,
- lutter contre toute forme de violence,
- avoir permis la participation massive des femmes, des jeunes, des autorités religieuses et coutumières.

FESTIVAL AUDESERT



Espace idéal des rencontres communautaires.

X.2 - DES RECETTES DE TOMBOUCTOU AUX CONFLITS

Dans le cadre du maintien d'un équilibre au sein de la société, les leaders et savants de la Communauté ont mis en place des procédures et systèmes d'organisation dynamiques et innovants permettant de gérer des conflits, de réguler les rapports au sein des groupes d'âge et entre les différentes générations. Parmi ceux-ci, sera abordé le cas des Kondeye ou Associations de groupes d'âge, le cousinage à plaisanterie, et la contribution des manuscrits.

■■■■■ ont abouti à l'existence de mécanismes efficaces de gestion des conflits centrés autour des éléments suivants :

- une solide organisation sociale fondée sur les associations de groupe d'âge ou Kondeye
- un baromètre social rigide basé sur le cousinage à plaisanterie ou BASSETARAY HORAY.

X.3 - UNE SOLIDE ORGANISATION SOCIALE FONDÉE SUR LES ASSOCIATIONS DE GROUPE D'ÂGE OU KONDEYE :

La tradition orale retient que l'origine des associations relève du Cadi Al Aqib Ben Mahmoud, qui, vers 1570 a voulu reconstruire la mosquée de Sankoré fit appel aux habitants du quartier ; ceux-ci montraient peu d'empressement pour se rendre au travail. Le Cadi les rassembla et les groupa par âge puis leur distribua le travail. Depuis ce jour des groupements analogues se forment dans chaque quartier et la coutume ainsi établie dure encore.

Ainsi, à Tombouctou, les enfants dès leur plus jeune âge sont affiliés à une association dont la structure comprend un chef et son adjoint, un juge ou alkali, un lieutenant en charge de la sécurité et un porte parole ou Bassouda jouant le rôle d'organisateur.

Ces associations jouent un rôle considérable dans la vie quotidienne des habitants de la ville, grâce à elles, les relations prennent un caractère vraiment intime : de l'association naissent les amitiés et les sympathies qui rapprochent les membres entre eux, les forcent à mieux se connaître, à se soutenir mutuellement dans la bonne fortune comme dans l'adversité.

Cette association est semblable à une âme toujours vivante au milieu des troubles politiques et des vicissitudes subies à travers les siècles, et a donné à la cité historique de Tombouctou toute sa vivacité nécessaire pour se reconstituer et réparer ses blessures, ses cassures et ses désastres. Elle a permis également de conserver les traditions qui donnent encore à Tombouctou son caractère authentique. Elle continue de jouer un rôle de régulation, de stabilisation et d'animation pour la société tombouctienne.

X.4 - UN BAROMETRE SOCIAL RIGIDE BASE SUR LE COUSINAGE A PLAISANTERIE OU BASSETARAY HORAY :

Fort connue au Mali, cette pratique communément appelée permet de réguler les tensions et de décriper une atmosphère tendue entre les membres d'une famille, mais aussi entre des alliés.

D'après la tradition orale, c'est encore le Cadi Al Aqib qui instaure cette pratique à Tombouctou en s'inspirant du nouvel an musulman ou *Dédéou* ; C'est un système qui permet au jeune de reconnaître non seulement les membres de sa famille mais aussi les degrés de parenté qui lient les uns des autres.

En ce jour d'« *achoura* » dixième jour du nouvel an musulman ou dédéou, chaque garçon ou fille réclame obligatoirement « *diangou foo ou koboro* » avec ses cousins des branches mâles ou femelles. C'est somme symbolique mais essentielle à la consolidation des liens au sein des familles à une valeur de 100 cauris.

Le petit frère comme la petite sœur réclament obligatoirement « *norika* » avec le grand frère et la grande sœur. C'est une valeur de sept cauris.

De son côté, le fils comme la fille réclament obligatoirement « *norika* » chez le grand-père comme chez la grand-mère. C'est une valeur de deux cauris.

De même le fils comme la fille réclament obligatoirement « *Ghaa-ka-koungou* » chez le père et la mère. C'est la valeur d'un repas.

On constate que souvent la valeur de **l'étrenne** est exprimée en cauris qui est une très ancienne monnaie. C'est donc une tradition très vieille qui date suivant la tradition orale du 16^{ème} siècle, époque de l'âge d'or de la cité. Cette pratique continue même de nos jours.

En réalité, les jeunes filles et garçons réclament leurs dus jusqu'à la vieillesse. Ce jour d'« achoura », hommes et femmes, jeunes et vieux, dès l'aurore se lancent dans la ville pour réclamer leurs biens. Ces activités continuent jusqu'à la fin du mois d'« achoura ».

En plus le mot père, mère, frère, cousin etc... est élargi à tous ceux avec lesquels l'enfant est lié de près ou de loin. Votre père c'est l'ensemble des hommes du même kondeye que votre père. Il en est de même de votre mère.

Pendant donc 20 jours du mois d'« achoura », c'est une véritable fraternité qui se tisse entre toutes les couches de la société tombouctienne, ici, les liens de parenté et d'amitié se nouent et se consolident et les habitants se sentent comme étant d'une même grande famille. On est là en face d'une véritable chaîne de solidarité.

1. DES « ARMES DE PACIFICATION MASSIVE » : LES MANUSCRITS DE TOMBOUCTOU :

C'est dans cette ville de paix : Tombouctou, dont trois communes rurales sur cinq sont baptisées Paix : Lafia, Alafia, Salam, que seront découverts des milliers de manuscrits, vestiges de l'Ancienne université de Sankoré.

Ces manuscrits que Loud (2006,51)¹⁴ qualifie d'armes de pacification massive traitent de problèmes cruciaux de l'heure comme la mauvaise gouvernance, la résolution des conflits, la protection de l'environnement, la cohabitation entre les religions ; à titre d'illustration, les Experts proposent les spécimens suivants sur la Réconciliation.

- **Manuscrit n°19067 de la Bibliothèque Mamma Haïdara de Tombouctou, Mali**

Il s'agit d'une lettre du Sultan Nabighat b. Kuway adressée à Sarim Ghabdi dans le but de réconcilier les Bani Addi et les Peulhs suite au différend qui les a opposés ; elle évoque aussi les bons offices pour réconcilier les tribus Akrabesh et Tahabant.

- **Manuscrit Tadhkirat al-Ghaafilin :**

- **Manuscrit n°4479 de la Bibliothèque Mamma Haïdara de Tombouctou, Mali ;**
- **Manuscrit n°1333 et 5008 de l'institut des hautes études et de la recherche islamique Ahmed Baba (IHERI-AB) de Tombouctou, Mali ;**
- **Manuscrit n°251 de l'institut de recherche et sciences humaines (IRSH) de Niamey, Niger.**

C'est une recommandation sous forme de poème dans lequel sont cités les bons offices entrepris par El-Hadj Umar Tall lors de son retour de pèlerinage pour mettre fin au conflit déclenché en pays Haoussa entre le royaume de Sokoto et celui de Borno.

...« Sachez que la réconciliation est un facteur de dénouement de crise et de divergence entre les musulmans et un schéma adopté par la religion pour réinstaurer la paix, la concorde et la quiétude entre les belligérants, cette réconciliation ne portera pas ses fruits tant que les concernés ne se dotent pas de tolérance, de souplesse et ne renvoient pas leur différend à Allah. »

- **Des manuscrits relatifs au passage à Tombouctou de l'allemand Henrich :**

Le passage à Tombouctou en 1853 de l'allemand Heinrich Barth fut une épreuve dure pour Tombouctou et ses oulémas qui n'étaient en bon terme avec la Dina de Hadallahi. En effet, la présence de Barth à Tombouctou a été vu de mauvais œil par la Dina qui considérait le visiteur de EL BEKKAYE comme un espion, un infidèle, un non musulman, qui est venu souillé Tombouctou, terre pétrie d'Islam.

En effet, il existe une série de correspondances sur le conflit qui oppose El BEKKAYE aux Peuls du Macina, mais la démarche choisie consiste à prouver la cohabitation entre les religions prônées par un Islam tolérant et dont les chefs spirituels en sont les défenseurs ; ce passage est aussi un cliché de la tolérance de la communauté de Tombouctou inspirée des recommandations de l'Islam.

Parmi ces correspondances, avait été retenu un poème de 30 vers, composé à la suite de la tentative de Amadou d'enlever Barth, Bekkaye s'élève énergiquement contre cet acte qu'il considère comme un acte de folie.

Aussi est il prêt à soulever contre le Roi du Macina tous les amis Touareg, Arabes et Peulhs en vue de défendre son hôte (vers 7 à 10) « il prendra mon hôte et le sabre et la lance existent ; il le prend, et où sont les Touareg, les Arabes, les Peulhs, vieux, jeunes et adultes. Il me suffit contre Amadou une seule prière aux heures tardives de la nuit (manuscrits 337 RB11 Cedrab).

Sur le même problème et dans une autre lettre (ms N°370 rb 12 pp 1-8, CEDRAB), Bekkaye se justifie son attitude aussi à l'égard d'Amadou Amadou et de l'opinion publique « si ce chrétien méritait la mort ou la prison, les Fudiya ou descendants de Uthman dan Fodio le lui auraient fait subir parce qu'ils sont de père en fils savants et intègres. Il y a Ali le posé, son père Bello Seyo et son grand-père Uthman le Saint et leurs cousins Ibn Abd Allah al-khalil et le meilleur des meilleurs Sidi bin al-Shayk. S'il le méritait, je l'aurais moi-même condamné avant toi, à la peine qu'il mérite. Mais sa mise à mort est enfer et tout tort commis envers lui est une faute grave et vilaine....Aucune fierté ne réside dans son exécution et aucune récompense divine ne s'en suivra de son mauvais traitement.

...La justice musulmane refuse sa mise à mort et condamne son emprisonnement et même la dignité refuse un tel acte et le noble ne doit-il pas faire fi de son intelligence ?

...Qu'elle importance a le chrétien Barth pour que vous falsifiiez à cause de lui le livre de votre Dieu ?.... Celui qui fait cela sera maudit et appauvri. Sachez qu'il nous est pas fait obligation de faire obstruction aux chrétiens et aux juifs dans l'exercice de leur religion et leurs lois....nous nous devons d'être honnêtes à leurs égards, de les protéger contre les exactions. Leur jugement revient à Dieu quand il les fera resurgir...

...Tu ne m'as pas consulté à son sujet ni prodigué des conseils. Tu ne m'as pas demandé ce qu'il mérite, car toi tu ne sais pas quel sort doit-on lui réserver et les ulémas t'ont menti car il n'est caché pour personne la loi concernant les Chrétiens. Il est passé à Tombouctou d'autres chrétiens avant celui-ci du vivant de ton père et de ton grand-père ; ils n'ont pas proclamé leur mise à mort ou leur emprisonnement, ni la saisie de leurs biens.

...vous n'êtes pas plus instruit que l'Imam Ali b. Imam Mohamed Bello car le même blanc (Barth) a passé par son territoire.... ni plus instruit que Shaykh Oumar Ahmad, Roi du Bornou, ni plus instruit que le Sultan Abd al-Majid d'Istanbul, qui a dans son palais plus de cent mille chrétiens et il y en a des chrétiens dans l'ensemble des villages musulmans de Constantinople à l'Egypte, et à la Syrie ; et dans les pays musulmans il y a plus de juifs qu'on en dit. »

Cette longue plaidoirie montre à plus d'un titre la haute culture et la capacité d'analyse de Bakkaye et des ulémas de Tombouctou et prouve à suffisance que Tombouctou a toujours été une terre d'accueil, de tolérance, et de cohabitation entre les différentes religions du monde. C'est une ville exceptionnelle et un exemple de cité à patrimoine religieux varié et devant servir de modèle à l'humanité.

En ce qui concerne la communauté internationale, puisque les mausolées ont été reconstruits, il ne pourrait y avoir de préjudice qu'au niveau des moyens que l'UNESCO a mis en œuvre pour organiser les principes de la réfection. [REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED] :

[REDACTED]

[REDACTED] principales activités du projet de rénovation comporte l'étude et l'évaluation et documents concernant :

- la situation avant, pendant et après le conflit,
- la réhabilitation et la reconstruction,
- la promotion et la diffusion afin d'assurer la capitalisation et la communication des résultats,
- la coordination du projet,
- [REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

[REDACTED]

Ces montants n'incluaient pas les montants pris en compte par les Experts dans le cadre de la réfection des monuments sur site ni le préjudice économique de la perte d'activité à Tombouctou, ainsi que dans la totalité du Mali, c'est-à-dire par Bamako.

XI.2 - [REDACTED]

En ce qui concerne la première phase [REDACTED] pendant la phase de sauvegarde du patrimoine :

- à se documenter sur la situation des ces mausolées avant la destruction car ils n'avaient jamais été démolis depuis leur construction il y 9 siècles,
- à gérer la situation de crise pendant la période de destruction,
- de faire un travail de recherche avec les historiens pour comprendre l'histoire de ces mausolées,
- à faire un état archéologique car les mausolées ont été construits sur des fondations d'ouvrages plus anciens,
- de négocier avec les habitants pour pouvoir avoir l'autorisation de faire des fouilles dans les cimetières où sont situés certains mausolées,
- de faire un travail de concertation avec les communautés et avec les Maçons pour déterminer le projet architectural et placer les maçons au cœur de la restauration,
- de retrouver les documents historiques pour permettre la reconstruction,
- de préciser les différents sacrifices indispensables à la reconnaissance spirituelle des habitants devant la reconstruction physiques des mausolées,
- de lancer un chantier pilote pour savoir si le principe de réfection et les matériaux utilisés étaient compatibles avec la restauration effective des mausolées.

[REDACTED]
[REDACTED]

XII. - LE PREJUDICE MORAL

La détermination du préjudice moral est une notion difficile, car il n'est pas possible de la définir avec des éléments mathématiques classiques.

Pour les habitants, les Saints de Tombouctou sont les descendants directs d'Allah.

En effet, les mausolées sont des lieux Saints auprès desquels la population venait chercher des bénédictions.

« Non seulement les familles lointaines, mais les amis ou les pèlerins viennent de partout pour nous visiter, car nous sommes les gardiens de la ville des Saints. »

Les destructions ont eu des conséquences psychologiques très importantes. Par exemple, la destruction du mur du mausolée laisse la tombe à l'intérieur du mausolée nue, ce qui a pour conséquence de violer un lieu sacré et de laisser le Saint sans protection.

Il y avait une inspiration et un lien commun très important entre les 333 Saints et la population.

À chaque événement important de l'existence des gens, des bénédictions étaient faites, des dons leur étaient apportés, à la naissance, à la mort, à la maladie, lors d'un grand voyage, tous ces rituels ont été brusquement cassés et, d'un point de vue psychologique, les gens ne savent plus à qui se recommander.

Ainsi, à chaque coup de pioche qui détruisait ces mausolées, c'était un coup au cœur qui était apporté aux habitants de Tombouctou.

C'était plus qu'une humiliation, c'était une atteinte physique au cœur même de la population.

Les dégradations faites sur ces mausolées ont traumatisé considérablement la population, [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

C'est pourquoi si on avait reconstruit les mausolées sans le consentement de la population et le respect des traditions sacrificielles, la restauration aurait été ratée.

En effet la reconstruction des mausolées est bien plus qu'une reconstruction à l'identique. Cela ne suffirait pas pour que les habitants se réapproprient la valeur mystique des mausolées.

Car depuis 9 siècles ces mausolées n'ont jamais été détruits ; il a fallu avoir l'assentiment de la population et faire les sacrifices rituels, en particulier les 7 graines dans chacune des fondations et utiliser les matériaux ancestraux sous la direction des maçons pour que la confiance revienne chez les habitants.

Car la disparition des mausolées donc de la protection des Saints a rendu vulnérable psychologiquement l'ensemble de la population.

Le lien de causalité avec la destruction des mausolées a été la dictature des djihadistes qui, pour la population, est une justification du fait que les Saints ont disparu et donc, Allah ne les protège plus, même si cette coïncidence n'a pas de lien direct avec le problème des djihadistes. Mais la population le croit.

Elle pense d'ailleurs que le problème subsiste toujours, [REDACTED] les quatre factions armées qui se disputent le pouvoir dans la ville de Tombouctou ne se sont toujours pas mises d'accord et la population considère que c'est à nouveau l'absence des Saints qui ne permet pas de retrouver la quiétude de cette Ville Sainte et calme telle qu'elle l'était avant la destruction des mausolées.

Par exemple, les habitants qui habitaient à proximité des 16 mausolées dont on a rappelé ci-avant la rénovation, venaient chercher du sable dans le cimetière ou sur le pourtour du mausolée et venaient bénir leur maison avec ce sable.

D'ailleurs, depuis l'époque des destructions, la population a diminué d'environ 20 % puisqu'elle est actuellement aux alentours de 55 000 habitants.

Le fait que les touristes ou les pèlerins soient revenus en nombre plus faible qu'avant la rénovation est un indice qui fait penser que la ville a changé et n'est plus ce qu'elle était, « *même si les Saints nous protègent encore, ce n'est plus pareil que par le passé* »,

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

C'est pourquoi [REDACTED] le préjudice moral [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED].

Dans ces autres lieux, les préjudices ne peuvent être qu'économiques tel que calculé précédemment.

En conclusion, même si les habitants de Tombouctou pardonnent, ils considèrent que le mal qui a été fait est toujours là et que la rénovation des mausolées ne peut atténuer leur douleur morale qui reste gravée dans leurs esprits comme un viol qu'ils ont subi collectivement au moment de cette destruction des mausolées.

C'est pourquoi la seule façon de prendre en compte ce préjudice moral, ce serait de

[REDACTED]

[REDACTED]

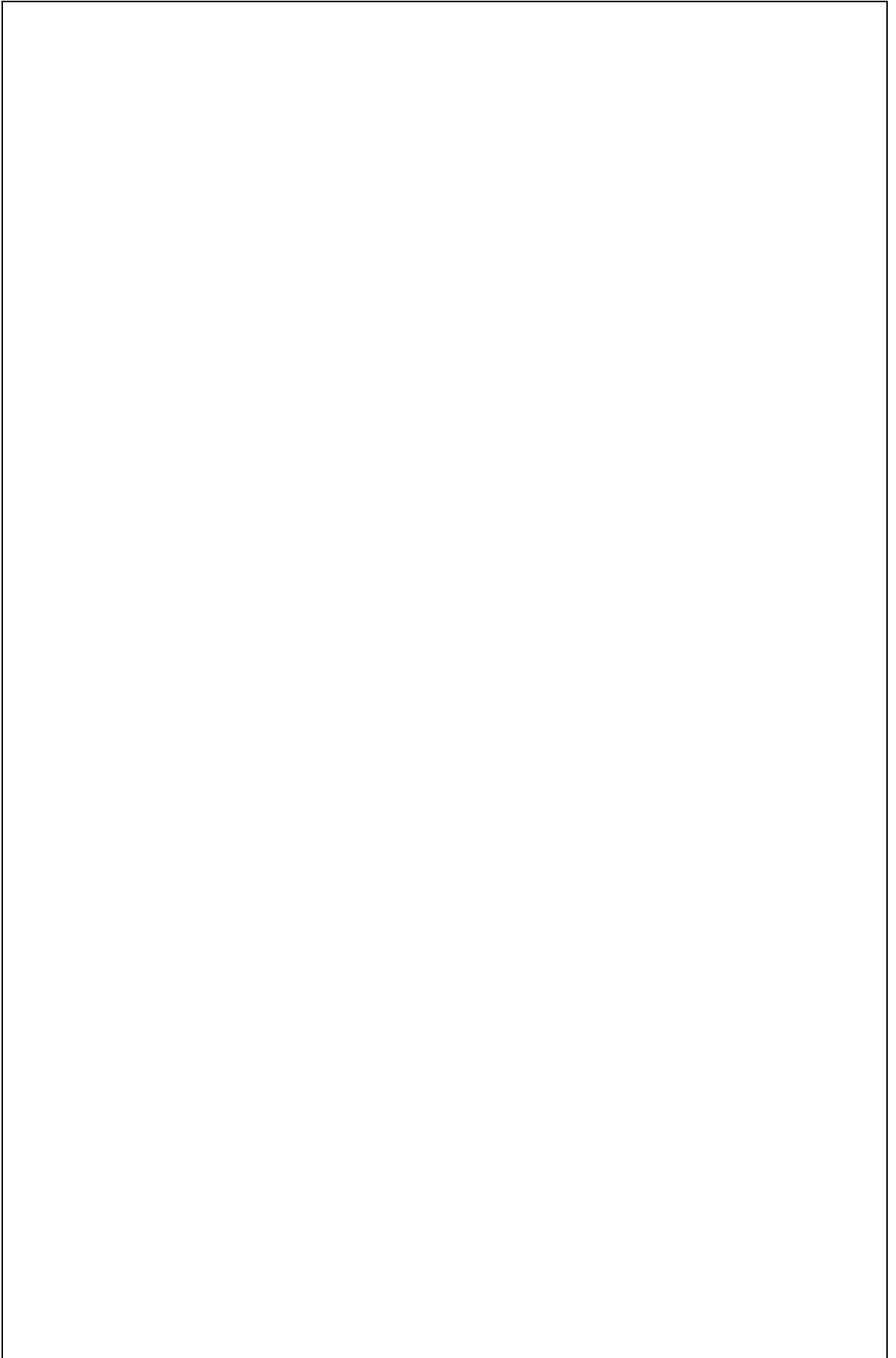
[REDACTED]

Ça pourrait être une transcription [REDACTED] du préjudice moral qui pourrait être la reconnaissance que les Saints ont vis-à-vis de cette population du fait que leurs mausolées ont été reconstruits à leurs demandes.

Ce qui redonnerait confiance à la population qui avait l'habitude de venir faire des offrandes, de demander un pardon ou d'être exaucé sur telle ou telle demande qui leur était accordée et ce serait par l'intermédiaire de ces Saints que le préjudice moral pourrait être apaisé et cela redonnerait la confiance perdue entre les Saints et la population, puisque ce serait grâce aux Saints que les habitants auraient été récompensés des travaux qui ont été faits pour respecter les Saints.

De ce fait, [REDACTED] ne peut pas être inférieure au préjudice économique qu'a subi la population de Tombouctou.

[REDACTED] ce préjudice moral est beaucoup plus important que le préjudice économique, il restera aux Juges souverains de décider jusqu'à quelle hauteur ce préjudice moral est supérieur éventuellement [REDACTED].



Mais, Messieurs les Juges auront comme base [REDACTED]
[REDACTED] du préjudice
moral dont les retombées, même si elles sont individuelles, ne peuvent être définies tout
d'abord que d'un point de vue collectif avec une [REDACTED]
[REDACTED] aux habitants de cette cité, en évitant les risques de
discrimination.

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]